

L'AVENIR DU QUÉBEC

SEUL JOURNAL DU DISTRICT DE TERREBONNE

1897-1942

EXISTANT DEPUIS QUARANTE-CINQ ANS

1897-1942

"Le mot de l'avenir est dans le peuple même; nous vertons prospérer les fils du Saint-Laurent". (Benjamin Sulte)



CHENIER

SAINT-JEROME, P. Qué.

Abonnement: \$2.00 par année

Directeur et Propriétaire

L'honorable JULES-EDOUARD PREVOST

Publié par
J.-H.-A. LABELLE, Limitée
Saint-Jérôme



LABELLE

QUARANTE-SIXIEME ANNEE, NUMERO 15

Journal hebdomadaire — Cinq sous le numéro

LE VENDREDI, 10 AVRIL 1942

LE PLEBISCITE

Le gouvernement qui a la responsabilité de la défense du Canada demande toute sa liberté d'action

Si, en ce moment critique entre tous, vous ne voulez pas faire confiance au gouvernement et à votre parlement, en qui et en quoi mettez-vous votre confiance? demande M. King aux Canadiens.

Le très honorable Mackenzie King, premier ministre du Canada, a parlé au peuple canadien, à la radio, mardi soir. Dans une allocution claire, modérée, franche et fortement appuyée sur de solides raisons, M. King a justifié le plébiscite et dit pourquoi il désire qu'on y réponde OUI.

Ne pouvant reproduire ici tout le texte de son allocution, nous en donnons un substantiel résumé et citons les plus explicites déclarations du premier ministre.

"Si, en ce moment critique entre tous, vous ne voulez pas faire confiance au gouvernement et à votre parlement, en qui et en quoi mettez-vous votre confiance? C'est la question que je voudrais que tous les Canadiens des deux sexes se posent en répondant 'oui' ou 'non' à la question qui leur sera soumise le 27 de ce mois."

Actuellement, il ne s'agit pas de décider de la conscription, mais plutôt de décider si le gouvernement doit être libéré pour régler cette question lui-même, à la lumière de tous les facteurs.

Le gouvernement ne demande pas au peuple de dire que la conscription devrait être adoptée, car il s'agit d'une question militaire et le Parlement est l'endroit pour discuter ces sortes de questions. Le gouvernement désire être libéré pour décider de la question, délié de tout engagement et à la lumière des considérations de sécurité nationale.

Ainsi s'est exprimé le premier ministre Mackenzie King, tout en avertissant les Canadiens que les dernières batailles du présent conflit peuvent se dérouler en terre canadienne et sur le territoire des Etats-Unis, à moins que l'ennemi ne soit vaincu à l'étranger.

Parlant sur le réseau national de la Radio-Etat, en vue d'obtenir une réponse affirmative au plébiscite du 27 de ce mois, M. King a déclaré que l'ennemi peut d'un moment à l'autre déclencher une vaste offensive destinée à couper les lignes de ravitaillement de l'Atlantique et du Pacifique.

Si une telle offensive réussissait, la guerre finirait par se dérouler en territoire américain.

La défense du Canada est essentielle, a-t-il dit, mais il est également essentiel que le Canada, qui pourrait éventuellement avoir besoin d'aide plus qu'aucun autre pays, continue de faire tout ce qu'il peut pour aider les autres pays.

Ainsi, il est essentiel que le Canada dépêche une armée outre-mer et qu'il maintienne ses défenses au pays. En agissant ainsi, non seulement il aide d'autres pays, mais il combat pour sa propre existence.

M. King a aussi demandé aux Canadiens de répondre dans l'affirmative à la question du plébiscite.

Au début de son allocution, le premier ministre a déclaré que, par le plébiscite, le Canada a le pouvoir de faire tout ce que lui-même veut en ce qui concerne la poursuite de la guerre.

Le gouvernement a reçu le pouvoir légal de faire tout ce que le Parlement approuverait, a-t-il dit, mais son engagement de ne pas imposer la conscription constituait une obligation morale, qui ne pouvait être ignorée dans un pays démocratique.

Les programmes politiques et les arguments électoraux ne peuvent se comparer à "une promesse ou à un engagement défini et concret". On pourrait ignorer les premiers à cause des circonstances, "mais aucun changement dans les circonstances ne pourrait, toutefois, justifier le gouvernement d'ignorer un engagement spécifique envers le peuple, à moins qu'il soit évident que la sécurité de la nation est directement en jeu et qu'il est impossible de consulter le peuple", a ajouté le premier ministre.

L'engagement contre la conscription, pris par les deux principaux partis politiques envers le peuple, était "une obligation morale la plus solennelle".

Cette promesse constitue une restriction pour le gouvernement, aujourd'hui, a-t-il dit. Il s'agit, comme je l'ai dit, non pas d'une restriction légale. C'est une obligation morale et, je n'ai pas besoin d'ajouter, une obligation de la nature la plus solennelle.

"C'est aussi la seule et unique restriction qui empêche le gouvernement d'exercer tout son pouvoir."

L'engagement contre la conscription a été pris au moment où les Canadiens se souvenaient encore de la façon dont la conscription a été présentée et appliquée lors de la première grande guerre et du ressentiment qu'elle a soulevé. Elle fut ce "très peu de valeur militaire" au cours de la première grande guerre.

Au début du conflit actuel, plusieurs l'ont considéré comme une autre "guerre européenne" et bien peu ont pensé que le Canada pourrait devenir la prise de guerre la plus convoitée.

"Telle est cependant la situation aujourd'hui, a dit M. King. L'engagement de ne pas imposer la conscription a été pris afin de maintenir l'unité du Canada. Sans cette garantie, je ne crois pas que le Parlement eût approuvé, comme il l'a fait, rapidement et de tout cœur, l'entrée en guerre du Canada."

L'unité nationale était "plus essentielle au succès de l'effort de guerre de n'importe quel pays que la plupart des autres facteurs combinés."

Bien que cet engagement fût nécessaire au début, pour maintenir l'unité, il est maintenant devenu "un sujet de controverses et une menace à l'unité."

Le fait de délier le gouvernement de son engagement n'affaiblirait pas l'unité du Canada, dans les circonstances, a dit M. King. Au contraire, on supprimerait en même temps une source de désunion au Canada et une source d'incompréhension dans les autres pays.

Une partie des forces canadiennes devraient rester au pays et une autre devrait aller à la défense du Canada outre-mer, a poursuivi M. King. Le gouvernement est en mesure de décider où les forces canadiennes peuvent être employées pour mieux défendre le Canada.

Au sujet de l'unité et de la sauvegarde de l'unité, le premier ministre a déclaré: "Pour une nation, il y a une chose plus importante que l'unité: c'est la préservation de son existence."

M. King a ensuite fait la revue des développements de la guerre et, tout en se défendant de vouloir être alarmiste, il a déclaré que la situation de toutes les nations libres est de beaucoup plus critique aujourd'hui qu'elle ne l'a jamais été.

"Il devient de plus en plus évident, a-t-il dit, que l'Allemagne et le Japon font un effort suprême en vue d'obtenir la maîtrise du monde en 1942."

Le premier ministre admet sans hésiter que le volontariat a fourni à l'armée canadienne tout autant de soldats qu'aurait pu en fournir la conscription générale et que la formule militaire suivie jusqu'ici n'a en rien limité notre effort de guerre. Mais le gouvernement considère que le fait de ne pas pouvoir imposer la conscription a placé cet effort de guerre sous un jour entièrement faux devant les Canadiens et devant nos alliés, peu importe la vigueur et l'énergie que nous apportons à le soutenir et à l'augmenter.

Puis M. King prétend que rester sur la défensive, c'est risquer d'être attaqué et, dit-il, quelqu'un s'imagine-t-il que si les pays agresseurs triomphaient dans les zones actuelles de bataille, ils ne s'attaqueraient pas à l'hémisphère occidental.

Il dit aussi que, aider les autres, c'est nous aider nous-mêmes et que tous les pays qui dans le présent conflit sont restés en arrière de leurs ouvrages de défense, ont été tôt ou tard attaqués; que rester sur la défensive, c'est prendre le moyen le plus sûr d'attirer la guerre au Canada; qu'il va de soi que nous devons veiller à notre défense, protéger nos côtes, fortifier nos ports et nos villes contre les attaques, mais nous devons aussi accepter pleinement notre part du combat, nous porter au devant de l'ennemi avant qu'il atteigne nos rives, le battre, si c'est possible, avant qu'il nous attaque, avant que nos villes soient en ruine et avant que les femmes et les enfants soient blessés ou tués dans nos rues et nos maisons.

Or, le gouvernement et le parlement ont les mains liées par une (Suite à la deuxième page)



Le budget de la province de Québec

Si aride que soit la présentation d'un rapport financier, l'étude du budget provincial n'en présente pas moins une phase des plus importantes de la session: c'est la pièce de résistance dont dépend le rouage administratif et économique de toute la province.

C'est avec une réelle satisfaction que l'honorable Arthur Mathewson, trésorier de la province de Québec, a annoncé, le 1er avril, dans son discours sur le budget, un excédent de \$1,500,000.

Le trésorier a présenté une large synthèse de l'administration financière de la province au cours des quatre dernières années. Il a démontré pour quelles raisons le déficit qui atteignit \$52,000,000 durant la dernière année du gouvernement Duplessis, s'est transformé pour cette année en un solide surplus de \$1,500,000. Au cours des douze mois qui viennent de s'écouler, la province n'a fait aucun emprunt pour solder les frais de son administration. Le crédit de la province a été restauré et on a payé près de \$5,000,000 au fonds d'amortissement.

"De nouveaux progrès ont été réalisés, dit M. Mathewson, et je suis fier de pouvoir annoncer que pour l'année financière qui a commencé le premier avril 1941 et qui s'est terminée le 31 mars 1942, le gouvernement de la province de Québec a équilibré son budget sur une base globale et que les résultats de l'année sont encore meilleurs que ceux qui avaient été prévus. C'est la première fois depuis bien des années que l'on a obtenu un excédent global. Par excédent global, j'entends que le gouvernement a fait face au paiement de toutes les dépenses, qu'elles soient ordinaires, extraordinaires ou de capital, au seul moyen des revenus courants, sans avoir recours à aucun emprunt, sauf pour rembourser d'anciennes dettes à leur échéance."

Les excellents résultats de notre politique financière ne sont-ils pas démontrés par les gains considérables des obligations de la province sur le marché?

"En septembre 1936, déclare M. Mathewson, juste après que l'Union Nationale eût pris le pouvoir, les obligations 4 1/2% de la province de Québec, échéant le 2 janvier 1939, se vendaient à 115%. Après trois années de gouvernement de l'Union Nationale en septembre 1939, ces obligations avaient perdu quatorze points et se vendaient 101%. Aujourd'hui après deux ans et demi de régime libéral la même émission est remontée à 112%."

Les obligations de la province de Québec sont en train de regagner la situation enviable dont elles jouissaient dans le passé, constituant ainsi un baromètre de notre position financière, de notre crédit.

L'honorable M. Mathewson est un homme d'affaires averti et prévoyant, un homme d'ordre, l'exposé de son budget le démontre clairement. A la discrétion du trésorier provincial on reconnaît la compétence indubitable d'un sociologue et d'un patriote éclairé; il évite de faire ressortir ses mérites personnels pour mettre en évidence l'oeuvre collective du gouvernement que dirige avec tant de sagesse l'honorable M. Adélard Godbout.

Il a suffi de trois ans d'une saine administration pour présenter un budget équilibré et redonner à la province le crédit qu'elle avait perdu sous le régime de l'Union Nationale. Aussi l'honorable trésorier provincial a-t-il raison de communiquer son optimisme dans l'avenir, dans cette période de l'après-guerre qui viendra sûrement et pour laquelle le Québec a commencé à se préparer.

Après avoir souligné les améliorations apportées dans les divers départements provinciaux, M. Mathewson, en conclusion, fait un exposé des idées du gouvernement en ce qui concerne la préparation de l'après-guerre. "Il est évident que la transformation de l'économie de guerre à l'économie du temps de paix amènera d'inévitables dislocations dans la vie des individus. Mais notre pays peut envisager sans crainte les ajustements qui suivront la guerre si on les examine courageusement et à la lumière de la raison. Bien que l'on puisse se rendre compte que la fin des hostilités n'amènera pas la paix dans le sens véritable du mot, elle permettra tout au moins le transfert à d'autres sphères, de certaines activités."

"Notre pays est jeune, vigoureux et potentiellement riche. Nous disposons de richesses naturelles dans notre agriculture, dans nos mines et dans d'autres domaines, des ressources que ne demandent qu'à être développées. Nous disposons de bras pour accomplir le travail nécessaire. L'affectation de nos travailleurs à leurs nouvelles tâches constituera le problème qu'il nous faudra régler. Il serait complètement déraisonnable de penser que le gouvernement, comme tel, pourrait ou devrait trouver du travail pour tous les citoyens. Des expériences socialistes extrêmes de ce genre ont échoué partout où elles ont été mises en pratique. Il convient de maintenir et d'encourager l'initiative privée mais l'initiative privée doit être coordonnée et alignée à l'intérêt public. Les entreprises privées ne devraient pas être tellement épuisées par une imposition exagérée qu'elles se trouveraient privées de réserves pour faire face aux difficultés de l'avenir."

"Le gouvernement, d'autre part, peut aider. Pour que soit effective la coopération du gouvernement dans le domaine économique, le crédit du gouvernement doit être sain. A tous les facteurs que je viens d'énumérer, à savoir: ressources naturelles, travailleurs bien disposés et crédit sain, il convient d'ajouter le plus important de tous les éléments, à savoir: l'intelligence cultivée, et la stabilité au point de vue social. C'est notamment pour tenir compte de ce facteur que le gouvernement projette de prendre à l'avenir toutes mesures possibles pour améliorer le niveau de l'éducation et faciliter les moyens de s'instruire."

"Subsidièrement, le gouvernement peut aider ses citoyens pendant la période difficile de rajustement en entreprenant, à un moment bien choisi, des travaux publics appropriés et répondant à de réelles nécessités. Le gouvernement prépare et réunit des plans pour des travaux de ce genre qui seront entrepris aussitôt que possible après la fin des hostilités."

"La province de Québec considère l'avenir avec une foi inébranlable dans sa destinée. Nous affrontons la guerre et tous les périls qu'elle comporte avec courage et détermination. Nous tournons nos regards vers la lumière et nous envisageons la période d'après-guerre avec espoir et confiance."

MELI-MELO

REMBOURSEMENT DES LIVRETS DES PONTS A PEAGE

Le public est sans doute au courant que la loi supprimant, à partir du 1er avril, les péages sur les ponts provinciaux a été sanctionnée.

En vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par cette loi, le ministre des travaux publics tient à informer le public que le service des ponts à péage de son ministère, à Québec, peut dès maintenant recevoir toute demande de remboursement de livrets, mais que ces demandes devront se limiter aux livrets annuels vendus depuis le 1er juillet 1940. Il tient en outre à porter à la connaissance du public que toute réclamation doit être faite avant le 1er octobre 1942.

Le remboursement sera fait au pro rata du prix du livret.

Il est donc inutile de faire tenir au ministère des travaux publics des billets détachés, des billets faisant partie de livrets mensuels ou hebdomadaires, ou de livrets vendus avant le 1er juillet 1940.

LES NOUVEAUX BUREAUX DE L'ORGANISATION LIBERALE A MONTREAL

M. J.-A.-A. Leclair, organisateur du parti libéral, nous informe que les bureaux de l'Organisation libérale, actuellement établis à la chambre 305 de l'Edifice Themis, 10 ouest, rue Saint-Jacques, seront dans quelques jours transportés aux chambres 1005 et 1006 du même édifice. M. Paul Portelance, est le secrétaire du bureau, et M. J.-A.-A. Leclair sera à son bureau tous les jours, de onze heures du matin à une heure de l'après-midi.

Le bureau sera ouvert tous les jours, sauf le dimanche, de dix heures du matin à cinq heures de l'après-midi.

NOUVELLE EMISSION DE TIMBRES-POSTE

L'honorable Wm-P. Mulock, ministre des postes, a annoncé que sous peu il sera émis de nouveaux timbres-poste illustrant la part du Québec dans la dernière guerre. (Suite à la dernière page)

La situation internationale

(Par la British United Press)

Les raids aériens massifs de l'aviation britannique au-dessus de l'Allemagne et des territoires occupés peuvent être l'indice que la Grande-Bretagne a reconquis la suprématie dans le ciel de l'Europe occidentale.

Ces raids ne sont pas des opérations sans portée, destinées tout au plus à harceler l'ennemi. Elles se poursuivent depuis des semaines et n'ont été interrompues que par la mauvaise température. C'est véritablement une offensive aérienne qui paraît être en cours et à un certain point de vue, on peut dire que c'est le prélude d'une invasion alliée sur le continent européen, même si le temps d'une aussi vaste opération militaire n'est pas encore venu.

Après avoir apparemment conquis la suprématie dans les airs, il est certain que les Britanniques feront tout pour la conserver. La production combinée des avions-bombardiers de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis dépasse celle de l'Allemagne en quantité et les techniciens américains enseignent aux pilotes britanniques leur maniement compliqué.

Hitler semble avoir perdu la suprématie aérienne depuis qu'il s'est engagé dans la campagne de Russie en même temps qu'il a lancé des opérations aériennes extensives dans la région de la Méditerranée et de l'Afrique du Nord. La situation a été renversée et les villes et les industries britanniques ne sont plus l'objectif de bombardements destructeurs que lorsque des raids ennemis y sont effectués à intervalles très irréguliers.

Tandis que les usines de guerre allemandes, les voies de communication, les centres de la fabrication du pétrole et d'autres objectifs aussi importants, sont soumis régulièrement à l'attaque concentrée des avions de bombardement britanniques.

Le but immédiat de ces raids répétés de l'aviation britannique est d'envoyer l'offensive que projette Hitler en Russie ce printemps, en ralentissant la production de guerre de l'ennemi. Les avions britanniques ont aussi semé des mines dans les eaux allemandes lors de leur dernier raid et cela apparemment avait pour objet d'obstruer le passage aux navires de guerre allemands qui se rendent à certains points de la côte arctique pour attaquer les convois alliés qui sillonnent la voie de ravitaillement à la Russie.

Cette offensive aérienne peut permettre de dire que la Grande-Bretagne a ouvert le second front d'attaque contre la Russie depuis plusieurs mois. Il faut noter cependant à ce sujet que dans un récent discours où il a demandé aux Alliés d'envoyer cet été à la Russie tout l'aide dont ils seraient capables, M. Ivan Maïsky, l'ambassadeur des Soviets à Londres, n'a fait aucune allusion à la deuxième page.

Conférence à Joliette

M. Lionel Bertrand, député fédéral de Terrebonne, était l'invité d'honneur des Chevaliers de Colomb de Joliette, mardi soir.

En cette occasion, il a donné une conférence intitulée: "Les Hommes qui menent le monde". Le conférencier a décrit successivement les cinq hommes qui, en somme, mènent le monde: Mussolini, Hitler, Staline, Churchill et Roosevelt.

M. Bertrand a été présenté par M. Antonio Barrette, député provincial de Joliette, et remercié par M. Charles-Edouard Ferland, député fédéral du comté de l'Assomption-Joliette-Montcalm.

Une décision louable

Echelle de traitements pour les institutrices de la ville de Saint-Jérôme

A la séance régulière de la commission scolaire de la ville de Saint-Jérôme, messieurs les commissaires ont décidé de fixer une échelle de traitements pour les institutrices laïques à leur emploi.

Pour l'année scolaire prochaine, les salaires sont déterminés comme suit: \$600.00 pour une institutrice à sa première année d'enseignement, avec augmentation annuelle de \$25.00 jusqu'au traitement maximum de \$800.00. Toute institutrice à l'emploi de la commission scolaire recevra ainsi son maximum à partir de sa neuvième année d'enseignement.

L'importance du travail accompli par ceux et celles qui se consacrent à la formation de nos enfants a été jugée à sa valeur par nos commissaires. La population se réjouira sûrement de cette décision.

Souhaitons que cette initiative serve d'exemple à nos commissions scolaires de la province.

Il y a quinze ou vingt ans, le traitement de \$500.00 était jugé convenable pour nos institutrices. Aujourd'hui, avec ce traitement, les institutrices diplômées d'Etat, normalement à quatorze confions l'instruction et la formation de l'esprit de nos enfants, ne gagnent pas plus que la plupart de nos servantes et reçoivent moins que les femmes qui travaillent dans les bureaux ou les usines.

Nos commissaires d'école n'ont certes pas exagéré et ils méritent d'être félicités de leur décision.

La guerre du Canada

Nouveaux professeurs d'histoire

Les observateurs qui suivent de près la marche des événements se voient en présence d'un étrange phénomène: c'est un genre de propagande dont la forme caractéristique est la corruption de l'histoire. Ses tendances permettent d'en identifier sans peine l'origine.

La propagande nazie s'est exercée dans tous les domaines imaginables; elle a exploité tous les préjugés réels ou imaginaires qu'elle a pu découvrir; elle a fait siens tous les moyens connus de tromper, de corrompre et de diviser. Elle en a même inventé d'innombrables. Il restait encore le domaine historique qu'elle n'avait pas exploré. Et bien, maintenant c'est fait: elle s'y est fourrée, tel un vers dans une pomme saine. Elle a trouvé là, on le conçoit sans peine, un champ d'action magnifique qu'elle cultive avec une diligence qui laisse croire qu'elle va le faire dominer du bout du pied. Le travail de base consiste, naturellement, à mentir, puisque toute la propagande allemande repose sur le mensonge; mensonge à jet continu, varié et adapté à toutes les circonstances et à toutes les conditions.

Pour la corruption de l'histoire, le procédé consiste à exhumé du passé, à les fausser au besoin et à les maquiller avec art pour en rendre acceptables, toutes les anciennes rancunes et tous les préjugés qui ont jadis divisé les groupements nationaux. Et puis, quand on a réussi à réveiller de vieilles haines avec ces fantômes du passé, on les attise savamment et on les canalise au service de l'Allemagne.

Ceux qui ont suivi la montée du nazisme en terre allemande se rappellent qu'un de ses premiers attentats contre la civilisation a été de brûler les bibliothèques, après avoir incendié le Reichstag. En faisant ces autodafés, les nazis croyaient effacer tout le passé afin de pouvoir ensuite mouler et endoctriner à leur guise la jeunesse allemande. Ils n'ont que trop bien réussi, hélas! La jeunesse nazie ne sait rien du passé de l'Allemagne; pour ces jeunes loups, l'histoire commence avec l'avènement de Hitler. N'ayant aucun point de repère avec le passé pour établir des comparaisons, elle reste irrémédiablement prisonnière de la doctrine avec laquelle on l'a ensorcelée.

Il ne suffit pas aux plans nazis d'étendre un voile sur le passé de l'Allemagne, il fallait porter ce "bienfait" en pays conquis ou conquis afin de pouvoir mieux en détruire l'unité pour les asservir. Les propagandistes nazis se sont donc fait professeurs d'histoire étrange, mais singuliers professeurs, comme on va le voir. En Belgique, le cours d'histoire consistait à réveiller les antipathies qui ont autrefois divisé les Wallons et les Flamands. Les Wallons sont de descendance gaulle et les Flamands de race teutonne. Ils ont été conquis

par César en 51 avant J.-C. Les Saxons et les Francs les envahirent tour à tour et leur firent subir leur influence, mais l'unité du peuple belge est faite depuis des siècles. Si elle ne l'était pas, la tyrannie nazie la ferait se réaliser automatiquement.

Après la conquête de la France, les professeurs d'histoire nazis eurent l'audace d'essayer de détacher la Bretagne de la France en réveillant le vieux particularisme breton. Le duché de Bretagne a été uni à la France en 1532. Les liens qui unissent la Bretagne à la France sont si solides que les Bretons ne se considèrent pas autre chose que des Français. La tactique boche a donc lamentablement échoué.

Les Alsaciens et les Lorrains ont aussi subi la pression des saboteurs de l'histoire boches, mais, là aussi, les nazis se cognent le nez contre un mur solide que les Bretons ne se considèrent pas autre chose que des Français. La tactique boche a donc lamentablement échoué.

Les Alsaciens et les Lorrains ont aussi subi la pression des saboteurs de l'histoire boches, mais, là aussi, les nazis se cognent le nez contre un mur solide que les Bretons ne se considèrent pas autre chose que des Français. La tactique boche a donc lamentablement échoué.

On peut croire que si les Allemands réussissent à s'emparer de l'Angleterre, un de leurs premiers soins serait de ressusciter le fantôme de Guillaume de Normandie qui conquit ce pays en 1066 par la victoire de Hastings. Ils essaieraient ensuite de faire naître la discordance entre Anglais et Ecossais qu'elle l'Angleterre et l'Ecosses soient étroitement unies depuis plus de quatre cents ans.

Mais voici qui est plus inquiétant; nous sommes maintenant favorisés de l'attention des professeurs d'histoire de nos collèges; ils sont à l'oeuvre par nous, nous, les Canadiens-français et les Canadiens-anglais. Jamais on n'a autant parlé, en certains petits cercles, de la dispersion des Acadiens et de la conquête du Canada en 1759. Des gens qui se sont toujours souciés de l'histoire du Canada comme de leur première culture, sont soudainement devenus historiens à la façon nazie et pérorant comme des tonneaux vides. On pourrait croire que certains discours malheureux, qui ont été prononcés à la Chambre des communes dernièrement, sont de pure inspiration nazie. Il ne manquera pas non plus d'imbéciles provocateurs. Certaines discussions que l'on entend dans de petits cercles pourraient faire croire que c'est avec l'Angleterre que nous sommes en guerre et non avec l'Allemagne, l'Italie et le Japon. Il y a même de braves ecclésiastiques qui croient sincèrement faire oeuvre de grand patriotisme en désignant la défaite (Suite à la deuxième page)

Les festivals de Montréal

Septième saison

Sir Thomas BEECHAM, chef d'orchestre

1er concert, 14 avril, à la chapelle du collège Saint-Laurent

Symphonie No 48 (Prague), de Mozart; En Saga, de Sibélius; par l'Orchestre des Festivals de Montréal; Intermezzo, Requiem, de Brahms, de 10 à 11 heures par Rose Dirman, soprano, et Robert Nicholson, baryton; Montréal Elgar Choir et l'Orchestre des Festivals de Montréal.

2ème concert, 17 avril, à la chapelle du collège Saint-Laurent

Symphonie Italienne, de Mendelssohn; Intermezzo, de Stabat Mater, de Dvorak; Rose Dirman, soprano; Kenneth Neate, ténor; Anna Malenfant, mezzo; Robert Nicholson, baryton. Les disciples de Massenet et l'Orchestre des Festivals de Montréal.

3ème concert, 21 avril, au théâtre His Majesty

Ouverture La Nuit de Mai, de Rimsky Korsakoff; The Filling Station, de Virgil Thomson; Concerto pour piano No 24 en do mineur, de Mozart; Betty Humby au piano. Intermezzo, Pierre et le Loup, Ludmilla Pitoëff, narratrice, de Prokofiev; Sérénade (Hess) de Debussy; Francesca da Rimini, de Tchaikovsky; Orchestre des Festivals de Montréal.

4ème concert, 28 avril, au théâtre Saint-Denis

Opéra: Romeo et Juliette, de Gounod. Directeur: Dr Graf, de l'Opéra Metropolitan, de New-York. Juliette: Francesca da Rimini: Roméo, Raoul Jobin; Frère Laurent, Norman Gordon, de l'Opéra Metropolitan, de New-York; Mercutio: Lionel Daunais; Stephano: Marthe Lapointe.

Sir Thomas Beecham dirigera, lors du premier concert des Festivals de Montréal le mardi soir 14 avril, dans la chapelle du collège Saint-Laurent, une des plus remarquables oeuvres musicales de tous les temps, le Requiem, de Brahms. Malgré son titre, le Requiem n'a rien de commun avec la messe des morts, mais plus qu'il ne renferme de prières pour le repos des âmes. C'est un choix de vers de Brahms à tiré de l'Ancien et du Nouveau

Testament et dont le thème principal est le contraste entre la vie tourmentée de ce monde et la paix qu'amène la mort. Le Requiem commence par cette béatitude: "Bienheureux les affligés car ils seront consolés", et finit par cette autre: "Bienheureux ceux qui meurent dans le Seigneur". Comme les paroles, la musique est remarquable. Certains discussions que l'on entend dans de petits cercles pourraient faire croire que c'est avec l'Angleterre que nous sommes en guerre et non avec l'Allemagne, l'Italie et le Japon. Il y a même de braves ecclésiastiques qui croient sincèrement faire oeuvre de grand patriotisme en désignant la défaite

Brahms était un jeune homme dans la trentaine lorsqu'il écrivit le Requiem. Le choix des textes et l'idée exprimée par la musique indiquent la philosophie d'un homme plus âgé. C'est l'oeuvre d'un idéaliste; encore jeune, Brahms avait découvert l'un des secrets de la vie, a-t-on dit; il avait découvert comment envisager la vie et la mort sans peur. Il a exprimé cette philosophie en une musique aussi profonde que belle parce qu'il possédait un génie musical de premier ordre.

Pour interpréter cette oeuvre, Mlle Rose Dirman, soprano, et M. Robert Nicholson, baryton, ont été choisis par les Festivals de Montréal. Mlle Dirman, née à la Nouvelle-Orléans, a été invitée à chanter aux divers festivals du continent. Quant à M. Nicholson, c'est la beauté de sa voix qui l'a conduit des mines de charbon d'Australie à la scène du Metropolitan. Presque sans culture vocale, M. Nicholson avait amassé une collection de prix dans son pays natal, la plupart des villes importantes ayant des concours de chant comme ceux des "Maitres Chanteurs de Nuremberg". A l'un de ces concours, M. Nicholson gagna une bourse à l'Université Conservatoire, de Melbourne, Victoria. Ses études jointes à son talent en firent l'un des principaux chanteurs des antipodes.

Durant une tournée en Australie, en 1936, Richard Crooks entendit chanter M. Nicholson et fut si impressionné par sa voix qu'il l'engagea à poursuivre ses études à New-York. Après six mois d'étude avec le professeur de M. Crooks, M. Nicholson chanta durant la saison du printemps au Metropolitan. A la suite de cet engagement, il fut demandé pour chanter dans des oratorios, en concert et avec les principaux orchestres symphoniques.

Le plébiscite...

(Suite de la première page)

promesse catégorique et solennelle faite au début des hostilités, mais ils voudraient pouvoir agir en toute liberté dans l'intérêt du Canada.

Le premier ministre termina ainsi son discours : Aider les autres, c'est nous aider nous-mêmes. Il est regrettable que tant de gens en soient venus à penser que l'effort de guerre du Canada est tout simplement de l'aide à d'autres pays. En réalité, c'est beaucoup plus que cela. Tout marin, tout soldat, tout aviateur des forces canadiennes, où qu'ils servent ; tout navire, tout canon, tout avion que nous fabriquons, toutes les armées qui les utilisent ; les vivres que nous fournissons à nos alliés, tout cela peut constituer de l'aide aux autres pays contre un ennemi commun, mais tout cela contribue aussi à la défense du Canada. Ne vous laissez pas dire que notre pays s'emploie dans cette guerre-ci à soutenir quelque but impérial égoïste. C'est faux, nous luttons pour la préservation de notre liberté et de notre existence nationale, pour la défense de nos foyers et de nos familles, contre un ennemi qui s'approche toujours davantage de nous.

Nous ferions bien de nous rappeler que le seul moyen de nous défendre contre les ambitions déprédatrices de l'Allemagne et du Japon est de les combattre sur la première ligne de feu sur terre, sur mer ou dans les airs. Voici l'une des plus fortes raisons qui nous engagent à ne laisser à personne l'occasion de dire que, par suite d'une restriction imposée au gouvernement dans l'exercice de tous les pouvoirs, notre effort de guerre n'est pas porté au maximum. Si jamais, chose fort possible dans un avenir prochain, le Canada se trouvait attaqué et que nous ayons besoin de secours des États-Unis ou de la Grande-Bretagne ou de quelque autre des Nations Unies, quel sentiment éprouverions-nous à la pensée que certaines restrictions empêchent leurs gouvernements de venir à notre aide ? Nous ferions bien, il me semble, de ne laisser naître aucun doute dans les autres pays sur notre volonté de faire toute notre part dans la lutte commune que nous livrons.

Les agressions se sont succédé avec tant de rapidité dans tant de pays divers que personne ne peut prédire sur quel terrain la guerre va se propager l'an prochain, le mois prochain ou la semaine prochaine. Le danger nous menace, à l'est comme à l'ouest. C'est en face de ce péril que le gouvernement vous demande, pour la défense de notre liberté, de lui donner entière liberté d'action.

M. LIONEL BERTRAND ET LE PLEBISCITE

M. Lionel Bertrand, député fédéral de Terrebonne, parlera en marge du plébiscite dans le comté de Terrebonne. Par le temps qui court, de nombreuses questions retiennent son attention, et il n'aura ni le privilège ni le loisir de porter la parole dans toutes les municipalités du

comté de Terrebonne. Il tiendra toutefois quelques réunions. Il portera la parole à Saint-Jérôme, dimanche après-midi le 19 avril, et dimanche soir, le 19 avril également, il s'adressera aux électeurs de Sainte-Thérèse, à la salle de l'Académie.

LIVRES - JOURNAUX - REVUES

Prêtres, médecins, éducateurs, lisez ce livre QUINZE LEÇONS de PSYCHIATRIE PASTORALE par l'abbé PAUL LACHAPPELLE. Préface du docteur Emile Legrand, professeur de psychiatrie à l'Université de Montréal.

Un volume in-12 de 283 pages. Prix : l'exemplaire, \$1.25. Par la poste : \$1.35. "En lisant "PSYCHIATRIE PASTORALE", on se rend compte que la psychiatrie n'est plus une science mystérieuse. Cette citation tirée de la préface du docteur Emile Legrand en dit long sur le mérite de cet ouvrage. Il ouvre, non seulement de vastes horizons sur certains états d'âme qu'on rencontre dans la vie et dans le ministère, mais il nous donne aussi la solution de beaucoup de cas qui restent insolubles pour ceux qui ne connaissent rien de la psychiatrie.

Dans ce livre, nous voyons défiler des émotifs, des obsédés, des impulsifs, des scrupuleux, des hystériques, des pervers, de faux mystiques, des hallucinés, etc., etc. On ne peut comprendre ces malades, on ne peut surtout leur faire du bien qu'en se référant à des notions de psychologie pathologique. L'abbé Lachapelle, après des études très poussées dans ce domaine, met aujourd'hui à la portée de tous ceux qui ont charge d'âmes ce qu'il importe de connaître au sujet des maladies mentales et nerveuses. Son livre est en outre un complément indispensable au Traité des actes humains. La Théologie proprement dite, en effet, ne peut aborder en détail ces questions compliquées.

Il est totalement impossible de donner en quelques phrases, même un pâle résumé des quinze leçons que comporte cet ouvrage. Mais ceux qui auront la curiosité de le lire, et ceux, plus nombreux encore qui auront à l'étudier pour les besoins de leur ministère, tant laïques que prêtres, en retireront un profit indéfini, car "PSYCHIATRIE PASTORALE" est avant tout un livre pratique. Il ne s'agit pas ici de théories vides de sens mais de réalités qui sont en connexion étroite avec la vie de l'âme.

"La société", écrit l'auteur, n'est pas seulement malade parce qu'elle est envahie par de fausses doctrines : elle est aussi remplie de ma-

lades de l'esprit. Le docteur CARREL nous le disait dans L'HOMME ET L'INCONNU. Le monde fourmille de malades mentaux. Or, nous sommes prêtres pour ces pauvres malheureux comme pour les autres ; nous sommes prêtres pour tous."

"AUJOURD'HUI" Les restrictions qui la guerre nous impose envahissent tous les domaines ; le domaine de l'esprit n'est pas épargné. Celui d'entre nous qui n'agère recevait trois ou quatre revues et autant de journaux, se voit dans l'obligation de se priver de quelques-unes de ses publications. Si vous êtes de ceux-là, procurez-vous "AUJOURD'HUI", le meilleur digeste français qui, dans ses 100 pages de texte serré vous apporte les meilleurs articles des périodiques canadiens et étrangers. Le sommaire d'avril vous en donnera un idée.

Le Canada et la guerre du Pacifique — "La Revue dominicaine". Les motifs de l'attaque japonaise — "La Revue populaire". La troisième phase de la guerre — "La Nouvelle Revue". Comment on devient dictateur — "L'Oeil". L'art du théâtre — "Regards". Quand écrivait Mme de Sévigné — "L'Enseignement secondaire". Petipa et les Ballets russes — "L'Oeil". Marcel Proust — "La Nouvelle Revue". Tagore chez lui — "La Revue des Jeunes". Montréal de 1887 à 1914 — "Bulletin de la Chambre de Commerce". Balaklava — "La Liberté et le Patriote". Marie-Claire Davely — "Paysans". Evolution de la médecine canadienne-française — "Bulletin des Etudes françaises". Verres de choix — "L'Ovale C.I.L.". Les Anémones de mer — "La Revue populaire". Glacière arctique — "L'Ovale C.I.L.". L'oeuvre de Léon Gérin — "Le Canada français". Franc-maçonnerie et arrivisme — "Relations". La paroisse canadienne-française — "L'Actualité économique". Pilotes de raids — "La Revue dominicaine". Les journées pan-latines — "Relations". Petite histoire du cinéma — "Courrier du Pacifique".

"AUJOURD'HUI" se vend dans tous les kiosques au prix de \$0.25. L'abonnement est de \$2.50 par année. S'adresser aux Editions d'Aujourd'hui, 1961 est, rue Rachel, Montréal, Canada.

Excursion à Québec

Près de deux cent cinquante personnes du comté de Terrebonne, auxquelles se sont joints une vingtaine d'amis de Montréal, ont pris part, hier, à l'excursion organisée par un groupe d'amis du comté, aux fins d'aller rendre visite à Québec à l'honorable Hector Perrier, député provincial du comté de Terrebonne. Cette excursion, qui groupait des représentants de toutes les paroisses du comté, était dirigée par M. J.-Marc Vermette, notaire à Saint-Jovite et président de l'Association Libérale du comté de Terrebonne.

Les excursionnistes, qui ont fait le voyage par train spécial, ont été reçus à la gare du Palais, par M. et Mme Perrier. La délégation a assisté à une séance de l'Assemblée législative, assisté à une représentation cinématographique offerte, dans la Chambre des Bills Publics, par M. Eversden, assistant-gérant du trafic-voyageur à Cie de Transport Provinciale, qui a montré des films qu'il a tournés sur les beautés des Laurentides, au cours de l'automne dernier. A huit heures, hier soir, la délégation a offert un banquet à l'honorable Perrier dans le café du Parlement. Le premier ministre et nombre de ministres et députés provinciaux assistaient à cette fête, que présidait M. Lionel Bertrand, député fédéral du comté.

La plupart des excursionnistes sont revenus, ce matin ; un fort groupe, cependant, ne revient que ce soir. Cette excursion a remporté, tout compte fait, un très grand succès. C'est de plus un hommage bien vibrant que vient de présenter un fort groupe de citoyens à son distingué député provincial, qui est également secrétaire de la province.

Commission des prix et du commerce en temps de guerre

L'administration des vivres à la commission des prix et du commerce en temps de guerre vient de décider une fois pour toutes que non seulement le sirop, mais aussi le sucre d'érable, seront soumis au prix maximum lorsqu'il est vendu à un conditionneur commercial ou à un marchand. Les prix des deux produits sont néanmoins plafonnés, dans leur vente au consommateur, aux maximums qu'ils ont atteints entre le 15 septembre et le 11 octobre 1941.

Le prix du bois de chauffage. On a vu la semaine dernière qu'il se fait une enquête générale sur le prix du bois de chauffage. C'est par suite de cette enquête que la commission des prix et du commerce en temps de guerre a fixé des plafonds pour le régime de chauffage du comté de Mégantic, comme elle l'avait fait auparavant pour la vallée du Saint-Maurice, où des marchands avaient dû rembourser leurs clients de la différence entre le plafond établi et le prix qu'ils avaient exigé.

Pour l'information de nos lecteurs, nous publions les prix fixés pour les comtés fédéraux de Mégantic et de Thetford seulement : Erable sec : dimension de 15 à 18 pouces (moyenne 16) \$12 la corde ou \$4 pour 1/3 de corde (soit 8x4x16). Pour 1/4 de corde (8x4x12) \$3.25. Bois dur mélange : dimension de 15 à 18 pouces (moyenne 16) \$10.50 la corde ou \$3.50 pour 1/3 de corde (8x4x16). Pour 1/4 de corde (8x4x12) \$2.90.

Bouleau : dimension 15 à 18 pouces (moyenne 16) \$9.75 la corde ou \$3.25 pour 1/3 de corde (8x4x16) et \$7.80 pour 1/4 de corde (8x4x12). Crottes (slabs). Le prix établi est le montant le plus élevé demandé pour chaque marchand pour chaque catégorie et dimension, entre le 1er et le 15 décembre.

Voici maintenant les nouveaux prix qui devront payer les marchands généraux, les marchands de bois ou toute autre personne achetant leur bois d'un cultivateur pour revendre.

Erable : \$7.50 la corde de 128 pieds cubes pour le bois de 15 pouces et \$8.50 pour le bois de 16 pouces.

Bois dur mélange : \$6 la corde pour le bois de 16 pouces et \$7 pour le bois de 12 pouces.

Bouleau : Bois de 16 pouces, \$5.25 la corde ; bois de 12 pouces, \$6.25 la corde.

Tous ces prix sont pour livraisons à l'acheteur au chemin carrossable.

La guerre du Canada...

(Suite de la première page) de l'Angleterre. C'est étonnant comme une propagande habile peut aveugler d'honnêtes gens et leur faire perdre de vue le point essentiel qui si nous sommes de race française, nous sommes aussi des Britanniques et que c'est aux Britanniques que les Allemands font la guerre, donc à nous. Le salut du Canada exige que nous agissions en Britanniques, ce qui ne nous empêche pas de rester français. D'ailleurs, l'Angleterre, notre alliée, ne nous fait pas grief de vouloir rester français et de tenir à nos coutumes et à nos traditions, bien au contraire.

Il est un autre fait qu'il est nécessaire de rappeler à nos dupes de la propagande allemande, et c'est que l'un des buts de guerre des nazis — et l'un de ceux qu'elle a proclamés avec le plus de cynisme — est la destruction de la race française pour toujours parce que la culture française porte ombrage à la Kultur nazie. Or, nous sommes de race française. Cette oeuvre de mort est commencée en France et elle s'y poursuit avec une habileté satanique qui étreint d'angoisse et de colère le coeur de tous ceux qui ont du sang français dans les veines. Pouvons-nous nous flatter d'échapper au sort de la France si l'Allemagne peut vaincre l'Angleterre ? Pour le moment, les nazis ne peuvent agir chez nous que par leur propagande insidieuse, et ils pourraient indiquer par quel canal nous arrivons de ce poison.

Les professeurs d'histoire de Hitler nous prennent pour des poires ; ne soyons pas leurs dupes car notre race pourrait en mourir. Mais l'Allemagne joue là un jeu dangereux qui pourrait se retourner contre elle après la guerre. Si les nations alliées proclament à Berlin le démembrement de l'Allemagne comme contre-partie de l'arrangement qui sera déjoué le 12 janvier 1941 au Palais de Versailles, sous l'oeil paternel de Bismarck, qui s'en chargerait... ? Et pourquoi, tandis que nous y serons, mériter l'histoire de son accomplissement, grâce à une infamie his-

Le régiment de Joliette, une unité exceptionnelle

Il poursuit actuellement une grande campagne de recrutement

Mobilisé depuis deux mois pour le service actif, le Régiment de Joliette est maintenant caserné aux baraques Westmount, sur la rue Sainte-Catherine. Sous la direction compétente de son commandant, le lieutenant-colonel G.-V. de Bellefeuille, il poursuit son entraînement selon tous les règlements du code militaire et avec le meilleur esprit du monde.

Comme en temps de paix, ce régiment a encore le plus grand district de recrutement au Canada, dit-on, soit tout le nord de la province. Ce qui veut dire que l'ouvrage ne manque pas de ce côté ; aussi a-t-il de nombreux officiers candidats dans les principaux centres de son district et plusieurs autres voyagent.

A l'heure actuelle les officiers qui vont à l'administration et au bon fonctionnement de leur régiment à Montréal sont, outre le lieutenant-colonel de Bellefeuille, les capitaines J.-B. Charland, aumônier, M. Keller, médecin, R.-P. Boulay, adjudant, et Laurent Roy ; les lieutenants Marcel Baril, René Jetté, Olivier Robert, Claude Michaud, P. Leclerc, Fernand Tailion et Marcel Masse. Plusieurs autres officiers, dont des majors, doivent venir se joindre à eux, pour remplir les cadres.

Fondé en 1871, le Régiment de Joliette a toujours maintenu les traditions établies par son fondateur, le colonel J.-J. Sheppard, de Joliette. Il a toujours cultivé ce vieil esprit de gentillesse militaire et d'honneur qui ont fait de lui, dès les premières années de son existence, un des régiments les plus en vue de l'armée canadienne.

Commission des prix et du commerce en temps de guerre. RENSEIGNEMENTS. L'administration des vivres à la commission des prix et du commerce en temps de guerre vient de décider une fois pour toutes que non seulement le sirop, mais aussi le sucre d'érable, seront soumis au prix maximum lorsqu'il est vendu à un conditionneur commercial ou à un marchand.

Les officiers qui se sont succédé au commandement du Régiment de Joliette, depuis le colonel Sheppard, les lieutenants-colonels Desaulniers, Normandin, Richer, C. de Lanaudière, Papineau, E. Teller, J. Clerc, J. Teller, L. Chicoine et G.-V. de Bellefeuille, commandant actuel. Le lieutenant-colonel de Lanaudière ayant été le dernier de sa famille, son régiment a adopté son blason comme écusson.

Quoique mobilisé depuis deux mois seulement, ce régiment a actuellement plus de 600 hommes et 10 officiers en service actif outre-mer. Il compte aussi 55 officiers en service actif un peu partout au Canada. Son effectif actuel est de plus de 400 hommes, mais il reste encore de nombreuses places pour les jeunes gens de la région. Actuellement, il a particulièrement besoin de cuisiniers et de chauffeurs de camions. Ses officiers visent surtout à enrôler des jeunes gens de bonne éducation, intelligents et de bonne volonté. Les jeunes qui le composent, à l'heure actuelle, sont tous de la région de Joliette.

Pour l'information de nos lecteurs, nous publions les prix fixés pour les comtés fédéraux de Mégantic et de Thetford seulement : Erable sec : dimension de 15 à 18 pouces (moyenne 16) \$12 la corde ou \$4 pour 1/3 de corde (soit 8x4x16). Pour 1/4 de corde (8x4x12) \$3.25. Bois dur mélange : dimension de 15 à 18 pouces (moyenne 16) \$10.50 la corde ou \$3.50 pour 1/3 de corde (8x4x16). Pour 1/4 de corde (8x4x12) \$2.90.

Bouleau : dimension 15 à 18 pouces (moyenne 16) \$9.75 la corde ou \$3.25 pour 1/3 de corde (8x4x16) et \$7.80 pour 1/4 de corde (8x4x12). Crottes (slabs). Le prix établi est le montant le plus élevé demandé pour chaque marchand pour chaque catégorie et dimension, entre le 1er et le 15 décembre.

Voici maintenant les nouveaux prix qui devront payer les marchands généraux, les marchands de bois ou toute autre personne achetant leur bois d'un cultivateur pour revendre. Erable : \$7.50 la corde de 128 pieds cubes pour le bois de 15 pouces et \$8.50 pour le bois de 16 pouces.

Bois dur mélange : \$6 la corde pour le bois de 16 pouces et \$7 pour le bois de 12 pouces.

Bouleau : Bois de 16 pouces, \$5.25 la corde ; bois de 12 pouces, \$6.25 la corde.

Tous ces prix sont pour livraisons à l'acheteur au chemin carrossable.

A propos d'essence

Le ministère des munitions et approvisionnements a décidé qu'il ne se rendra pas au désir des automobilistes qui veulent obtenir un supplément d'essence pour voyager entre leur chalet d'été et leur bureau.

La nouvelle réglementation du ministère s'appliquera à ces automobilistes, même s'ils sont employés dans une usine de guerre ou s'ils sont inscrits dans une catégorie spéciale, a dit M. G.-R. Cottrelle, régisseur des huiles.

Au ministère des munitions et approvisionnements on a annoncé, le 3 avril, que le propriétaire d'un véhicule automobile qui perd son carnet de rationnement, ne pourra acheter d'essence avant de se procurer un nouveau carnet.

Dès qu'il se rend compte qu'il a perdu son carnet, le propriétaire d'un véhicule automobile devra en avertir le plus proche bureau régisseur des huiles. M. G.-R. Cottrelle, régisseur des huiles. En avisant ainsi, il empêchera des ventes possibles et illicites d'essence.

Pour obtenir un nouveau carnet, le propriétaire d'un véhicule automobile devra prouver au géant régional qu'il en a besoin. Ce dernier lui remettra une lettre, qu'il joindra à une nouvelle formule de demande. Avec cette lettre et cette nouvelle formule de demande, il pourra obtenir un nouveau carnet de rationnement moyennant un dollar, du plus proche émetteur provincial de plaques de licence.

Si un propriétaire de véhicule automobile va demeurer dans une autre province et est obligé de se procurer une nouvelle plaque de licence, il devra également demander un nouveau carnet de rationnement, qui lui coûtera un dollar.

Le ministère des munitions et approvisionnements a annoncé que les maisons d'affaires qui possèdent des pompes d'essence n'ont pas la permission de vendre de l'essence à leurs propres employés.

"On accorde aux sociétés particulières le privilège de posséder des pompes d'essence à la condition qu'elles ne s'en servent que pour les besoins de leurs propres véhicules, a dit M. G.-R. Cottrelle, régisseur des huiles. Ces pompes ne doivent servir à aucune autre fin. Les mêmes règlements s'appliquent au Gouvernement fédéral ou aux entreprises qui en dépendent.

Loi sur le plébiscite

Nous donnons ci-après le mode de désignation de ceux qui seront appelés à recueillir les suffrages lors du plébiscite qui aura lieu le 27 avril.

Voici la déclaration de l'honorable secrétaire d'Etat, M. N.-A. McLarty, à la Chambre des communes: "Monsieur l'Orateur, je devrais peut-être, dans le moment, pour la gouverne des honorables députés, faire une brève déclaration concernant la méthode à suivre dans la nomination des fonctionnaires chargés de l'application de la loi sur le plébiscite. On se rappelle qu'au cours du débat du 3 mars, le premier ministre a déclaré: "Je ne vois pas du tout pourquoi les divers partis représentés à la Chambre ne s'entendraient pas afin que chacun se rende compte de notre désir que la tenue du plébiscite soit empreinte d'une impartialité absolue."

"Je désire expliquer les dispositions qui ont été prises en vue de donner suite à l'engagement du premier ministre. On a proposé certains changements que le Gouvernement a agréés volontiers. Il sera peut-être utile aux membres de la pertinence du mémoire, y compris les changements concernant la nomination des fonctionnaires nécessaires pour l'application de la loi sur le plébiscite.

2. — Sous-officiers rapporteurs. Le paragraphe (1) de l'article 13 des règlements prévoit leur nomination par l'officier-rapporteur. On propose que leur choix soit effectué de la manière suivante : dans les arrondissements de vote portant les numéros impairs, ce sera le candidat ayant obtenu le plus grand nombre de voix aux dernières élections générales qui choisira le sous-officier rapporteur et dans les arrondissements désignés par un nombre pair, ce sera le candidat d'un parti différent et adverse ayant reçu le plus grand nombre de voix après le vainqueur qui fera ces nominations.

En cas de décès, d'absence aux armées, d'empêchement ou de refus pour quelque autre motif, le président de l'association politique du candidat qui aurait autrement été qualifié pour faire le choix nommera le sous-officier rapporteur dans les arrondissements de vote appropriés.

3. — Greffiers du scrutin. En vertu du paragraphe 3 de la règle 13 le sous-officier rapporteur nomme le greffier du scrutin. Ces nominations ne réclament donc aucune disposition spéciale.

4. — Enumérateurs des arrondissements urbains. Contrairement aux dispositions de la loi des élections fédérales, on nommerait qu'un seul énumérateur par arrondissement, au lieu de deux. La règle 2 de l'Annexe A de l'alinéa 12 des règlements comporte une disposition analogue à celle qui prévoit la nomination des sous-officiers rapporteurs, savoir, le candidat ayant obtenu le plus grand nombre de voix nommera les énumérateurs dans les arrondissements désignés par un nombre pair.

Tous ces fonctionnaires nécessaires pour l'application de la loi sur le plébiscite seront, en d'autres termes, nommés par l'officier rapporteur, sur la recommandation du député dans les arrondissements de vote portant les numéros impairs, et par le candidat d'un parti différent et adverse ayant reçu le plus grand nombre de voix après le vainqueur, dans les arrondissements de vote portant les numéros pairs.

Le conseil municipal de Hull, sur l'avis du maire Raymond Brunet, n'a pas voulu accepter, mardi dernier, une motion demandant au conseil d'insister auprès des électeurs pour qu'ils votent négativement, lors du plébiscite. La motion avait été présentée par les conseillers F.-E. Saint-Jean et J.-A. Maurice, qui consentirent à la retirer en face d'une forte opposition. Cette motion avait été préparée à la suite de requêtes venant de la Ligue des petits propriétaires de Hull et des syndicats ouvriers catholiques qui demandaient au conseil municipal d'aviser les gens de voter "NON".

Quand chacun vote selon sa conscience, je ne vais assurément pas aviser nos citoyens sur la façon dont ils doivent voter sur cette question", a déclaré à ce sujet le conseiller J.-B. Cadieux. De son côté, le conseiller J.-E. Perras déclara qu'il avait dans la province de Québec des chefs compétents en ces matières et que le fait d'exprimer une opinion d'ensemble qui serait celle du conseil ne servirait qu'à embarrasser les autorités. Plusieurs autres conseillers se sont opposés à la motion.

Le problème de l'Inde et la situation qui existe dans le Pacifique-Sud, encore plus que ce qui se passe en Europe, est au premier plan des préoccupations de la Grande-Bretagne actuellement. La solution du problème de l'Inde est actuellement la plus urgente de toutes.

A New-Delhi, les propositions originales de sir Stafford Cripps n'ont pas reçu l'approbation des principaux intéressés, les Indous. On a cru un temps que tout allait tourner court. Mais si l'Angleterre a grand besoin de l'Inde, l'Inde a aussi besoin de la Grande-Bretagne pour sa défense. Les Indous le comprennent et c'est pourquoi, après avoir refusé les premières propositions de l'envoyé de Londres, ils n'ont pas fermé la voie à de nouvelles propositions.

Il faut espérer qu'en venant à une solution rapide de ce problème, l'Angleterre ne peut courir le risque de voir les Indous se désintéresser de la défense de leur pays. Et plus vite on en viendra à un accord, plus vite on pourra organiser la défense de l'Inde. Il n'y a pas de temps à perdre, car les troupes ennemies ne sont plus en Birmanie qu'à une centaine de milles de la frontière de l'Inde et à 350 milles de Calcutta. Il est embarrassant, il est vrai, qu'après avoir tergiversé pendant des années et avoir laissé la question en suspens, la Grande-Bretagne soit contrainte de résoudre ce problème en vitesse. Mais pour gagner, il faut faire tous les sacrifices.

Le problème de l'Inde et la situation qui existe dans le Pacifique-Sud, encore plus que ce qui se passe en Europe, est au premier plan des préoccupations de la Grande-Bretagne actuellement. La solution du problème de l'Inde est actuellement la plus urgente de toutes.

A New-Delhi, les propositions originales de sir Stafford Cripps n'ont pas reçu l'approbation des principaux intéressés, les Indous. On a cru un temps que tout allait tourner court. Mais si l'Angleterre a grand besoin de l'Inde, l'Inde a aussi besoin de la Grande-Bretagne pour sa défense. Les Indous le comprennent et c'est pourquoi, après avoir refusé les premières propositions de l'envoyé de Londres, ils n'ont pas fermé la voie à de nouvelles propositions.

Il faut espérer qu'en venant à une solution rapide de ce problème, l'Angleterre ne peut courir le risque de voir les Indous se désintéresser de la défense de leur pays. Et plus vite on en viendra à un accord, plus vite on pourra organiser la défense de l'Inde. Il n'y a pas de temps à perdre, car les troupes ennemies ne sont plus en Birmanie qu'à une centaine de milles de la frontière de l'Inde et à 350 milles de Calcutta. Il est embarrassant, il est vrai, qu'après avoir tergiversé pendant des années et avoir laissé la question en suspens, la Grande-Bretagne soit contrainte de résoudre ce problème en vitesse. Mais pour gagner, il faut faire tous les sacrifices.

Ainsi, le placement de la Compagnie durant l'année en bons de gouvernements, défense et guerre, a dépassé les sommes perçues en renouvellements.



Advertisement for The Canada Life insurance company. Text includes: "Il a payé sa prime... mais IL A ACHETÉ UNE MITRAILLEUSE aussi!". "VOICI COMMENT. Le total des primes de renouvellement payées l'année dernière par les détenteurs de polices de la Canada Life sur toutes les polices et annuités s'éleva à \$23,229,466.00". "Au Canada, la Canada Life a acheté durant 1941 pour plus de \$12,000,000.00 en Bons de Guerre du Gouvernement Canadien". "Aux Iles Britanniques, la Canada Life a souscrit \$5,200,000.00 à l'emprunt britannique". "Aux Etats-Unis, la Canada Life a acheté pour plus de \$7,000,000.00 de nouvelles émissions de Bons du Gouvernement des Etats-Unis". "En tout, la Canada Life a acheté durant 1941 — et tient toujours — \$24,200,000.00 en bons de gouvernements, montant qui paierait pour presque 75,000 fusils mitrailleurs "Bren guns".

Advertisement for Building Products Limited (B.P.). Text includes: "Isolez l'EXTÉRIEUR de votre maison". "AVEC LE Vrai REVÊTEMENT INSUL-ATED B.P. 5/8". "DIMINUEZ LES DÉPENSES". "En isolant l'extérieur de vos murs en bois avec le Vrai Revêtement Insul-ated B.P., vous pouvez réduire le coût du chauffage pendant les trois-quarts de chaque année avec circulation de chaleur augmentée et égale, tout aussi bien la dépense de peinture est éliminée." "Tout bon menuisier peut isoler votre maison en appliquant le Vrai Revêtement Insul-ated B.P. à même les murs extérieurs lambrissés en bardeau, clapboard ou bois." "Votre économie en chauffage et peinture remboursera le coût et vous procurera l'usage de pièces utiles supplémentaires l'année durant." "Demandez à votre marchand la brochure "Murs Cuirassés".

Advertisement for Building Products Limited (B.P.). Text includes: "BUILDING PRODUCTS LIMITED B.P." and "MONTREAL TORONTO HAMILTON WINNIPEG LONDON VANCOUVER".

Causerie

Fidélité

Gloire à Celui qui vint sauver le monde et trouva les femmes à l'aube de sa résurrection.

A l'heure ardente du "Viens, suis-moi!" dans le charme des commémorations, ils avaient accepté d'un même cri: — Oui, Seigneur, moi!

Disciples, hérauts de la doctrine, éclairés de la flamme intellectuelle, ils devaient être force autant que lumière: Jacques, Jean, et Judas comme Simon.

L'esprit est prompt, la chair faiblit. Au soir d'angoisses, ils dormirent. Tendus par les émotions des derniers jours, tout leur esprit s'abandonna au repos.

Quand il fallut l'hommage des coeurs, les délicatesses suprêmes des présences réconfortantes, ce fut l'heure des femmes.

Il ne leur avait été demandé ni les prédications officielles, ni les comparutions au prétoire, ni la collaboration directe.

Mais au Christ qui renaissait dans la lumière du Testament nouveau, elles apportèrent sans emphase, la preuve d'une foi vigilante, d'amour assez fort pour tout oser.

A l'aube de toutes les résurrections, il faut l'amour qui jamais ne flanche.

Françoise GAUDET-SMET

Chronique féminine

Les femmes de Yougoslavie combattent aux côtés de leurs hommes

Les nazis et les fascistes, exaspérés par la résistance yougoslave, qui continue sous les ordres du célèbre général Draja Mikhalovitch dans les monts balkaniques, ont augmenté leurs effectifs pour annihiler ce qu'ils appellent "ces bandes de guérillas".

Rien n'est plus faux d'ailleurs que cette appellation, qui ne devrait jamais être employée par les Nations

Hygiène

L'HYGIENE AU SERVICE DES BUCHERONS

L'HYGIENE INDUSTRIELLE A LA FORET

"La saison du flottage des billes de bois est sur le point de s'ouvrir. L'expérience a démontré que les conditions sanitaires auxquelles sont soumis ceux qui travaillent au flottage ne sont pas toujours ce qu'elles devraient être. Les déplacements fréquents entraînent le laisser-aller préjudiciable à la santé des bucherons. Pour ces motifs, nous attirons donc l'attention des intéressés sur les dispositions de l'article 41 de la loi de l'hygiène publique de notre province."

Un poste clandestin de radio, installé quelque part dans les collines de Yougoslavie, a fait parvenir samedi aux Etats-Unis la nouvelle que ces régiments féminins sont déjà entrés en action contre les Allemands et les Italiens. Les femmes ont attaqué la garnison fasciste à Loz, près de Djubiana, ainsi que la gare de chemin de fer de Verd, dans le même district. La gare a été démolie, des citernes de pétrole ont été incendiées et plusieurs soldats italiens ont été tués. Trente-neuf femmes ont été capturées à la suite de cette attaque. On suppose qu'elles seront fusillées.

Une dépêche venue d'autre part de Berne, indique une activité croissante des régiments yougoslaves dans les régions occupées par l'axe, et où les autorités nazies et fascistes se vantaient de tout avoir "pacifié". Avec l'approche du printemps, il n'est pas de jour qu'on ne s'occupe des attaques sur les troupes d'occupation, des raids sur les villages, des surprises sur les trains de soldats, du sabotage sur les rails ou sur les ponts.

Ces Yougoslaves, hommes et femmes, sont vraiment indomptables. Ils comptent certes partiellement dans le pessimisme qu'on nota au cours du discours de Hitler, le 15 mars dernier. On devra beaucoup à la Yougoslavie, qui aura pavé le chemin de la victoire des Nations unies, en tenant occupées tellement de troupes axistes, obstruant leurs voies de communications vers la Caucase et sapant leur moral.

En somme, conclut le ministre, la division de l'hygiène industrielle surveille avec soins tout ce qui relève de la santé publique dans le logement des ouvriers de la forêt qui constituent l'une des classes les plus utiles à la collectivité en ces temps si ardues.



La colonne de beauté Cousine Blanche. Diplômée de l'Université de Beauté de Paris. Les idées de Madame Voisclair.

Les ressorts de votre peau sont-ils convenablement lubrifiés?

Je sais que la vue du titre de cette chronique vous aura fait sur-sauter. Pourtant je ne l'ai pas écrit tout simplement pour capter votre attention en faisant un rapprochement entre votre épiderme et une auto... ou ce qui est pis, un meuble capitonné.

Non, croyez-moi, il existe une très vieille analogie entre votre peau et la façon dont est fabriqué un matelas à ressorts — et elle nécessite à peu près les mêmes soins.

Enfouir, sous la surface extérieure de votre peau (qui correspond quelque peu à la couverture d'un matelas) se trouve les fibres de muscles élastiques dont la fonction est de supporter la peau véritable — le scorium pour employer le terme scientifique.

Et si vous ne l'avez pas déjà fait, faites-moi demande de mon feuillet sur les soins du visage. Il comporte nombre de conseils tout à fait délectables, faciles à suivre et peu coûteux.

Si déjà l'effet des ans se fait sentir, il faut faire usage d'une crème vitaminée tous les soirs.

Voici comment on procède. Tout d'abord ablation à l'eau et au savon ou à une bonne crème nettoyante.



Cousine Blanche

Le traitement par tapotement est aussi recommandé pour faire disparaître les "bourrelets à l'arrière du cou" — généralement occasionnée par une mauvaise posture plutôt que par l'âge.

Le traitement par tapotement est aussi recommandé pour faire disparaître les "bourrelets à l'arrière du cou" — généralement occasionnée par une mauvaise posture plutôt que par l'âge.

Demandez ceux qui vous intéressent. Je serai enchantée de vous les faire parvenir par un prochain courrier.

Cousine Blanche

ALIMENTATION

Voici le huitième d'une série de communiqués hebdomadaires préparés d'après des renseignements fournis par le Service diététique du ministère des pensions et de la santé nationale, et du ministère de l'agriculture à Ottawa.

Voici le printemps! Cette saison de renouveau, d'espérance... et de chapeaux neufs! Mais il amène avec lui une fatigue physique, une lassitude. Pourquoi? Le Service diététique du ministère des pensions et de la santé nationale explique par la déficience, en cette saison et durant les dernières semaines de l'hiver, de cette chose précieuse qu'est la vitamine C.

Il ne s'agit plus, comme au temps de nos grand-mères, de prendre une dose de mélasse et de soufre. Nos diéticiens modernes savent qu'il suffit pour remédier à ce délabrement de la santé de préparer des repas qui contiendront le plus de vitamine C possible.

Comment? En faisant cuire les pommes de terre avec leur pelure — cuites au four, fendues et beurrees, "en robe de chambre", elles sont délicieuses. Les fait-on bouillir? Laissons-leur encore leur peau.

Après la cuisson pour les servir, entières ou pilées, assaisonnées et garnies de persil.

Les tomates en conserve sont aussi une bonne source de vitamine C. Mais elles ne doivent pas dépasser — pour un plat chaud — le point d'ébullition ou alors la chaleur détruit les vitamines.

Autre chose encore. Mangeons de la rhubarbe crue préparée avec du fromage ou du chou. On la tranche mince, on la laisse tremper quelque temps dans l'eau et le vinaigre puis on l'ajoute aux autres ingrédients. C'est excellent et très bon pour la santé à cause des vitamines C que l'on se procure ainsi.

Pourquoi, dira-t-on, y a-t-il eu moins de vitamines C dans le menu quotidien depuis quelques semaines? C'est très simple. Le choix de fruits et de légumes frais est moins grand et ceux qui ont subi l'entreposage d'hiver ont inévitablement perdu une partie des vitamines qu'ils contenaient.

Les abeilles et le rationnement du sucre

Vous ne voulez pas souffrir du rationnement du sucre? Faites de l'apiculture. Le miel, aliment parfait à son état naturel, peut servir à sucrer plusieurs mets et comme à un besoin de plus grandes quantités de sucre pour fins de guerre, l'abeille, qui favorise la pollinisation, jouera, elle aussi, un rôle important dans l'effort de guerre du pays.

Le moyen le plus rapide de s'habituer à faire de l'apiculture est de commencer par les abeilles "en paquet". Monsieur C.-B. Gooderham, apiculteur du Canada à la Ferme expérimentale, à Ottawa, dit que dans des circonstances normales un paquet de deux livres vous remboursera vos frais ou mieux, dès la première saison, car on a déjà vu des paquets donner cent livres de miel en une saison.

On se procure ces abeilles dans les Etats du sud, vers la fin d'avril ou le début de mai, mais M. Gooderham est d'avis qu'en Colombie-Britannique il n'est pas trop tôt de se les procurer en mars.

N'importe quelle banque vous donnera les renseignements sur l'acquisition de fonds américains. Il existe une taxe d'échange en temps de guerre — taxe de dix pour cent — sur tous les paquets d'abeilles et il n'est permis de dédouaner ces paquets qu'après le paiement de cette taxe. Les commandes détaillées faites bien avant la date de livraison désirée et indiquée et une marge accordée au cas de température défavorable, etc. Les apiculteurs provinciaux vous donneront les noms et adresses d'apiculteurs de confiance qui sont accrédités dans les publications d'apiculture.

Votre succès dépendra du moment où vous serez livrées les abeilles, de votre façon de les traiter, car elles demandent de grands soins. Aussi une brochure spéciale, (No 2 — Abeilles "en paquet") est mise à votre disposition et peut être obtenue gratuitement au ministère fédéral de l'agriculture, à Ottawa.

Caoutchouc! Caoutchouc!

Le caoutchouc est absolument nécessaire à nos armées. Il deviendra donc de plus en plus rare. En y mettant de la bonne volonté, nous en récupérerons une bonne quantité qui servira à la défense de notre pays. Quant à celui que nous possédons et que nous voulons faire durer, prenons-en grand soin. Voici quelques détails qui nous aideront: Garder le caoutchouc dans un endroit frais et sec car il se détériore à la chaleur et à l'humidité. Mettre

MERVEILLEUX POUR SUCRER LES CEREALES

Soit pour les céréales préparées ou le gruau cuit chez soi, la Mélasse BEMA employée pour sucrer donne un saveur délicieuse qui plaît aux grands comme aux petits.

La Mélasse BEMA est le jus pur de la canne à sucre. Elle est, par conséquent, non seulement idéale pour sucrer mais est aussi une source riche de fer et autres éléments nutritifs.

Employez la BEMA sur du pain, des crêpes ou des gaufres. Servez-vous en dans la cuisson de vos gâteaux, biscuits, tartes, etc. Elle est bonne de toute façon.

BEMA MELASSE DES BARBADES. "UN PRODUIT PUR — SANS MELANGE"

Seulement 2¢ PAR PAIN de levure vous assure du pain savoureux



PLEINE ACTIVITE... FIABLE DANS L'ENVELOPPE HERMETIQUE

OPTOMETRISTE-OPHTICIEN. Spécialité: EXAMEN DE LA VUE. PAUL E. TALBOT, Ba. O. 330, rue SAINT-GEORGES — SAINT-JEROME. Pour consultations: Tél. 171. A Saint-Jérôme, tous les jours, de 2 à 9 h. p.m. BUREAU-CHEF: 6761, rue SAINT-HUBERT, MONTREAL

Chronique religieuse

Plus d'un million d'enfants ont reçu la "communion" nazie

Pour la première fois la semaine dernière, l'Église Nationale allemande a cherché à remplacer officiellement les religions chrétiennes dans le Reich. Le "premier office" de la nouvelle religion a été tenu à travers toute l'Allemagne, dans un ensemble de cérémonies liturgiques, qui se sont déroulées de quatorze ans, ont reçu la "communion" du parti nazi à l'accompagnement des orgues. La musique ne s'arrêta que pour laisser entendre à la jeunesse des "sermons" tirés des œuvres d'Adolf Hitler.

La cérémonie à Berlin, qui était le prototype de toutes les autres, s'est déroulée dans le "Deutsches Opernhaus" de Charlottenbourg, qui est un énorme faubourg industriel de la capitale allemande. Le grand prêtre de l'office était Arthur Axmann, chef des Jeunesses hitlériennes. Son "sermon" fut irradié dans tous les temples, où, à la même heure, d'autres petits Allemands "communiaient". Axmann a parlé de Hitler comme d'un surhomme, d'un saint dont la vie devait servir de modèle à tous les "Aryens", et dont le nom était destiné à l'adoration du monde entier.

On a annoncé en Allemagne que cette "communion" aurait lieu tous les ans, vers le temps pascal, afin que chaque génération fût reçue au sein du parti. Pour l'instant, disent les journaux nazis, les "autres communions religieuses" ne sont pas interdites; mais on est certain que la vaste majorité de la jeunesse délaissera dès avant la fin de cette guerre, pour n'adopter dans ses croyances que les enseignements de l'Église Nationale. Les services religieux d'inspiration chrétienne, affirment les gazettes, sont "condamnées à disparaître, poussées vers le néant par les générations nouvelles".

On sait du reste de manière officielle, que le plan d'organisation de cette fameuse Église nazie, que le monde connaît depuis le début de cette année, indique en 27 points ses aspirations. Un sommaire de ce document montre que:

La nouvelle Église Nationale prétend à la domination absolue de toutes les autres Églises du Reich; tous les biens de ces autres Églises doivent être remis à l'Etat; la Bible doit être immédiatement supprimée; "Mein Kampf" sera reconnu comme étant le plus grand ouvrage qui se soit jamais écrit; la Croix sera remplacée sur toutes les églises par la svastika.

On a été favorisées si longtemps, voyez-vous.

En bien c'est justement le temps de prouver que nous sommes un peuple intelligent, qui comprend, qui s'adapte. Et puis, voulez-vous que je vous dise, Mme Grondin? Ce n'est pas d'hier qu'on dit que la bonne table fait le bon mari... Ça aussi, ça vaut la peine d'être essayé.

Un journal de Berlin avait même cyniquement, la semaine dernière, cherché à remplacer officiellement les religions chrétiennes dans le Reich. Le "premier office" de la nouvelle religion a été tenu à travers toute l'Allemagne, dans un ensemble de cérémonies liturgiques, qui se sont déroulées de quatorze ans, ont reçu la "communion" du parti nazi à l'accompagnement des orgues.

"L'Allemand," dit le journal, "a plus besoin d'un Sauveur juif depuis qu'il a Hitler. Qu'on laisse cela aux races d'esclaves."

Les "races d'esclaves" ne sont pas difficiles à trouver: parmi elles, il y a celle des Canadiens. Les "races d'esclaves" d'Europe sont déjà asservies: elles travaillent pour les maîtres, et leur fabriquent des armes, pour qu'ils puissent venir en asservir d'autres.

S'ATTAQUE directement à LA SALETÉ

EMPLOYEZ régulièrement la Lessive Gillett Pure en Flocons et vos renvois d'eau seront toujours libres et propres. Elle n'abîme ni l'émail ni la plomberie et chasse les mauvaises odeurs tout en nettoyant.

La Lessive Gillett facilite toutes sortes de travaux de nettoyage et épargne des heures dans les soins du ménage. Gardez-en toujours une boîte à la maison.

BROCHURE GRATUITE — La brochure de la Lessive Gillett explique comment se servir de ce produit et comment se débarrasser des renvois d'eau bouchés... garde les cabinets extérieurs propres et inodores en éliminant les odeurs... et sert à toutes sortes d'autres usages. Demandez-en une copie gratuite à la Standard Brands Ltd., Fraser Ave. & Liberty St., Toronto, Ont.



Essayez ces exquis muffins ÉCONOMIQUES

MAGIC BAKING POWDER. 2 tasses farine, 3 c. à thé Poudre à Pâte "Magic", 1 c. à soupe sucre, 1/4 c. à thé sel, 1 œuf, 4 c. à soupe shortening. Tamisez ensemble farine, poudre à pâte, sucre et sel; ajoutez le lait, les œufs bien battus et le shortening fondu. Mélangez bien. Remplissez à moitié des moules à muffins graissés et cuisez environ 20 minutes à four chaud 400° F.

Coûte moins de 1¢ par cuisson ordinaire

GRATIS DE L'AIDE OPPORTUNE POUR LES MÉNAGÈRES CANADIENNES.

Une Nouvelle Brochure Utile "Comment Économiser le SUCRE"

Contient 55 excellentes recettes et suggestions éprouvées qui vous aideront à ménager votre allocation de sucre. Envoyez-ni étiquette, ni argent — n'envoyez qu'une carte postale ou un mot avec votre nom et votre adresse et demandez: "Recettes pour économiser le sucre". Adressez votre demande au Sec. rice de l'Économie Domestique, Département L.G., The Canada Starch Co. Ltd., casier postal 129, Montréal.

LE SIROP CROWN BRAND. The CANADA STARCH COMPANY LIMITED - Montréal

Lettre à Prosper

Mon cher Prosper, On peut discerner dans tous les pays conquis d'Europe une vague de haine contre Hitler, contre les exactions de sa gestapo et contre la tyrannie de son armée. Dans toute l'Europe, de la Baltique sombre à la mer d'Égée azurée, de la mer Noire à l'Atlantique, les champs ne produisent presque plus, faute d'engrais, de culture et de courage. Comme toujours dans l'histoire, la grande lame de fond qui submergera les aventuriers usurpateurs du pouvoir, viendra des campagnes, et non des villes. Car ce sont les cultivateurs qui souffrent davantage. Les citadins ont au moins l'avantage d'être groupés, les persécutions qu'on veut leur faire subir sont plus apparentes, et le reste du monde en entend parler plus vite. Le maître nazi a beau être un monstre, l'instinct bestial de la conservation l'arrête dans une certaine mesure, car il n'aime pas ce genre de publicité. Mais dans les campagnes, il a la partie belle. Il peut tout voler, tout piller, tout violer. Les victimes sont isolées, et leurs cris sont plus facilement étouffés. Ce que les paysans d'Europe souffrent dans le moment, Prosper, priez Dieu de n'en jamais avoir le moindre échantillon ici. Cependant, les fermiers d'outre-Atlantique ne pourront se récolter qu'à condition que nous puissions les aider en battant l'ennemi sur d'autres champs de bataille. L'affaiblissement de ses armées obligera à réduire ses troupes d'occupation et démoralisera ses effectifs de réserve. Ce sera alors la grande chance des opprimés... Car livrés à eux seuls, ils ne pourront jamais sortir de l'esclavage. L'excès du malheur et de la faim finit par émousser le sens de la liberté, que nous avons si vivante au Canada. Depuis trente mois, le nazi enlève aux cultivateurs vaincus leurs moissons et leurs bêtes. Il les chasse de leurs terres en certaines régions, pour les donner en cadeau

à ses favoris. S'il conquiert le reste des nations libres, personne ne pourra plus barrer la route à l'esclavage, non seulement en Europe, mais en Amérique. Si tous les gens pouvaient comprendre comme nous deux, Prosper, l'importance de se défendre tandis qu'il en est temps encore; si chacun faisait son devoir comme tu fais le tien sur ta terre en cultivant du blé, et moi dans mon école en cultivant des cerveaux d'enfants, alors, la guerre serait déjà à moitié gagnée! Et pourtant, il faut absolument que l'on comprenne cela. Quand l'ennemi sera sur nos rives, il sera trop tard; ton bon sens d'homme de la terre doit te faire comprendre cela. Tu seras encore plus isolé sur ta ferme, qu'un paysan européen sur la sienne, puisque nos distances sont plus grandes. Ce sont justement ces distances qui feraient du Canada un pays si difficile à défendre. Non, Prosper. Que chaque Canadien travaille pour battre Hitler de l'autre côté de l'océan. Qu'il travaille pour le battre par la production de la ferme, de l'usine, de l'épargne, du sacrifice. L'honneur d'être soldat n'est pas donné à nous tous; je les envie, ces jeunes gens, parmi lesquels j'ai d'anciens élèves, de posséder le pouvoir tangible des armes pour nous défendre. Nous, mon cher ami, soyons aussi, à notre manière, des défenseurs de la civilisation contre la barbarie, en remplissant avec toute la perfection dont nous sommes capables, la tâche qui nous est assignée. C'est ainsi que la torche de la liberté restera allumée, et que nous pourrons en transmettre plus tard la flamme aux malheureux d'Europe, existant aujourd'hui dans l'obscurité de la servitude. Bien à toi, DAMASE

Chronique ouvrière

Quinze cents inventions par mois pour battre Hitler!

Un nombre considérable d'inventions pour battre Hitler sont soumises chaque jour aux ministères de Grande-Bretagne et des dominions par des ouvriers. Ceux-ci, en effet possèdent souvent des connaissances techniques les rendant aptes à faire des trouvailles précieuses. Depuis le début de la guerre, plus de soixante mille inventions ont été présentées au docteur H.-J. Gough, directeur des recherches scientifiques du ministère des approvisionnements à Londres. Il en vient encore à la cadence de quinze cent par mois, dont les deux-tiers sont l'œuvre d'ouvriers de toutes les parties du monde. Naturellement, il y a parmi ces plans beaucoup de rêves irréalisables, de visions d'illuminés; mais les experts sous les ordres du docteur Gough examinent chaque offre, sans décourager un seul travailleur; car ils savent que sous les apparences les plus excentriques, se révèle souvent le germe d'une trouvaille précieuse. On y découvre cependant des idées bizarres, comme par exemple celle d'un individu qui voulait faire remplir les obus de la D.C.A. avec de l'encre, du goudron ou autre substance opaque, histoire de noircir les pare-brise des avions nazis, afin que les pilotes ne sachent plus où se diriger! Par contre, on relève le plan d'un enfant de douze ans, lequel dessinait, après avoir lu Jules Verne, une espèce de système de mouvement à aubes qu'il combinait avec la traction à chenilles des tanks pour aider ceux-ci à se mouvoir sur la neige ou dans le vase des marais. L'idée fut jugée excellente, et il paraît que des ingénieurs sont en train de la perfectionner. Chaque mois, les experts de ce département soumettent une liste de trouvailles les plus intéressantes, accompagnée d'une brève des-

cription des découvertes capables d'être utilisées dans chaque armée particulière de l'air, de la mer ou de la terre. On peut juger du soin avec lequel tout cela est examiné, en citant le cas d'un Canadien qui soumit son idée d'un appareil fabriquant des écrans de fumée. Son plan fut refusé d'abord, parce que les conditions météorologiques du Canada ne sont pas les mêmes que celles du Royaume-Uni. Cependant, il fut examiné de nouveau par des spécialistes, qui tout en ne l'acceptant pas en entier, y trouvèrent des améliorations à leur propre système. Ainsi, l'invention de cet humble travailleur a peut-être sauvé plus d'une vie de marin. Un autre artisan s'était imaginé pouvoir utiliser des moules en porcelaine pour fabriquer des grenades. Il se trompait, cette matière étant trop fragile. Mais son idée en amena une autre dans le cerveau d'un ingénieur, qui appliqua la porcelaine à la fabrication d'autres armes dont on se sert aujourd'hui dans l'aviation. Jamais un seul plan d'inventeur n'est jeté. Il est soigneusement catalogué, afin qu'on puisse le retrouver en quelques minutes. Si jamais il est utilisé, à la suite de développements inattendus, son auteur a droit à tous les titres de priorité qui y sont attachés, même s'il a négligé de se munir de certificats de protection. Le lecteur peut avoir une idée de l'avalanche des soumissions que les experts examinent simplement si nous mentionnons qu'après l'évacuation de Dunkerque en 1940, ces messieurs en reçurent 6.910! Le plus bizarre, sans conteste, était celle d'un type dont les notions en géographie s'étaient mêlées avec ses recherches électro-magnétiques, et qui conseillait au gouvernement de Londres "d'établir un pôle nord et un pôle sud en Angleterre, afin de troubler les boussoles de l'ennemi."

La Croix-Rouge canadienne

DIVISION DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Le 11 mai prochain, la Croix-Rouge canadienne lancera dans tout le pays une grande campagne de souscriptions en faveur de ses nombreuses œuvres de guerre. L'objectif sera de \$9,000,000. C'est ce que vient d'annoncer M. Jackson Dodds, président du Conseil central, et S. H. le juge P.-H. Gordon, président du Bureau de direction de la Croix-Rouge canadienne. Voici quelques importants extraits de leur déclaration conjointe: "Pour satisfaire aux immenses besoins de ses œuvres de guerre au cours des prochains douze mois, la Croix-Rouge canadienne aura be-

soin d'au moins \$9,000,000. Le gouvernement fédéral a récemment accepté de soutenir les différentes organisations para-militaires, mais la Croix-Rouge n'estait évidemment pas dans cette catégorie. C'est que la Croix-Rouge est un organisme international dont l'existence et le maintien sont régis par les Conventions de Genève que notre Parlement a ensuite ratifiées. Il s'ensuit que la Croix-Rouge ne peut compter que sur les souscriptions volontaires; c'est à cette condition que la Croix-Rouge canadienne conserve les droits, privilèges et immunités garantis par le Droit international. Les gouvernements n'ont pas le droit de soutenir la Croix-Rouge; autrement, celle-ci perdrait son statut international et ce traiterait pas de la protection actuelle sur les champs de bataille. "Chaque semaine, la Croix-Rouge expédie 40,000 colis aux prisonniers de guerre; avant longtemps, elle devra en envoyer au moins 80,000. Ces envois seuls coûteront cette année plus de \$5,000,000.

"Avec les \$9,000,000 que le public vaudra sans doute lui accorder, la Croix-Rouge canadienne sera en mesure de continuer ses œuvres. Du 11 au 23 mai, tous les Canadiens auront donc l'occasion de faire leur part dans ce grand mouvement humanitaire, le seul qui mette un peu de civilisation dans cette barbarie qu'est la guerre. "Puisqu'il nous reste peu de temps pour préparer cette campagne, nous demandons à chaque section de la Croix-Rouge de travailler doublement pour en assurer le succès. Nous ne pouvons retarder davantage cet appel au public, afin de ne pas nuire aux besoins urgents du gouvernement; il faut donc que la campagne de la Croix-Rouge commence le 11 mai; elle se terminera le 23. Deux semaines, c'est bien peu de temps pour trouver \$9,000,000 souscrits volontairement; mais nous avons pleine confiance que le public canadien saura conserver sa magnifique réputation de générosité. La Croix-Rouge aura certainement son objectif!"



LA BIÈRE EST D'USAGE COURANT DANS NOS FOYERS

Dans la plupart de nos foyers, la bière figure avec honneur à côté des autres produits d'usage domestique. Cette popularité bien méritée, elle la doit à sa pureté et à la satisfaction qu'elle procure. La bière est nature, qu'il est agréable de servir à ses amis et que tous apprécient. Servir de la bière à ses visiteurs et amis, c'est leur marquer son affection et leur procurer une satisfaction légitime. "La bière est un facteur de modération." BREWERS INDUSTRIAL FOUNDATION OF CANADA

Advertisement for Molson beer featuring a man holding a glass of beer. Text includes: 'UNE BONNE IDÉE!', 'QUELLE JOURNÉE!...', 'POUR MOI TOUJOURS MOLSON', 'LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT'.

AU SENAT

La subvention d'un milliard

Nous reproduisons le texte du discours du sénateur Elie Beauregard, prononcé au Sénat, le 25 mars 1942, alors que la Chambre Haute adopta à l'unanimité la loi accordant une subvention d'un milliard à la Grande-Bretagne. L'honorable ELIE BEAUREGARD: Honorables sénateurs, j'ai quelques observations à faire touchant le motif du bill no 15, accordant en don des biens pour une valeur d'un milliard de dollars et permettant la conversion d'effets à recevoir au montant de 700 millions de dollars en une obligation d'un montant égal arrivant à échéance à la fin de la guerre et ne portant pas intérêt. Si nous avions la bonne fortune d'avoir encore parmi nous notre leader regretté, le très honorable Raoul Dandurand, je suis d'avis que, grâce à la haute autorité dont il jouissait, il eût approuvé ce bill au nom du Canada tout entier et au nom de sa province natale. Des VOIX: Très bien! L'honorable M. BEAUREGARD: Le sénateur Dandurand, tel que nous le connaissons, comprenait ce que c'est que l'effort de guerre. A mon sens, l'idée qu'on se fait de la guerre se traduit par le sentiment d'approbation ou d'opposition que l'on éprouve à l'égard de cette mesure de guerre. Dans les pays démocratiques la compréhension de ce que signifie la guerre est fondée sur le sentiment et la raison plutôt que sur les directives de l'Etat. Je n'hésite pas à dire que les alliés ont déclaré la guerre longtemps avant que leurs pays se fussent bien rendus compte de son sens réel. Tout le monde ne reconnaît-il pas au jourd'hui que la France n'a pris la guerre au sérieux qu'après l'invasion de la Pologne, et que le Royaume-Uni lui-même n'a compris la gravité de la situation qu'après la retraite de Dunkerque? Si cette remarque est bien fondée, honorables sénateurs, je puis ajouter que notre peuple lui-même n'a commencé à saisir le sens véritable de la guerre actuelle qu'après l'occupation de Hong-Kong, de la Malaisie et de Singapour par l'ennemi. Au début même des hostilités,

pour alimenter et équiper la population et les forces armées de Grande-Bretagne, afin qu'elles puissent remporter avec nous la victoire sur un ennemi impitoyable et puissant qui menace de faire de cette année, l'année 1942, la plus critique de l'histoire de la civilisation. Le don sans condition fait par le peuple canadien au peuple anglais exprime vigoureusement notre volonté de tout faire pour faciliter la victoire et assurer ainsi la survivance de la Grande-Bretagne et la nôtre. Honorables sénateurs, si une déclaration aussi franche et complète que celle-là nécessite d'autres commentaires, permettez-moi de vous poser cette question: la présente guerre constitue-t-elle une entreprise commerciale ou une lutte à mort? Si elle a le caractère d'une entreprise commerciale, tenons nous convenablement, en hommes d'affaires. Dans ce cas, nos placements devraient être conformes aux bénéfices que nous escomptons ainsi qu'aux mises de fonds de nos associés. D'autre part, si la guerre actuelle est une lutte à mort comme nous l'envisageons pour la plupart, alors-nous la considérons comme une entreprise commerciale. Il est avéré que depuis le début de la guerre le Canada a pu non seulement pourvoir aux besoins de sa propre armée mais en outre fournir à ses alliés du matériel et d'autres approvisionnements essentiels pour une valeur de 1,700 millions de dollars. Personne ne saurait raisonnablement prétendre que le Canada aurait dû s'abstenir de produire ce matériel et ces approvisionnements, étant donné qu'il semblerait être en état de le faire dans l'accomplissement d'un effort de guerre total, N'est-il pas juste d'assimiler la lutte à mort que livrent les alliés à un lourd fardeau supporté à la fois par trois ou quatre hommes? Pendant que chacun des hommes sur lesquels pèse ce lourd fardeau consacre toute son énergie à l'accomplissement de sa tâche, convient-il que l'un d'eux relâche ses efforts s'il lui arrive de penser, à tort ou à raison, que le poids supporté par un de ses camarades est de quelques livres plus léger que le sien? Qu'est-ce que le Canada aurait dû faire? Avait-il raison d'aider le Royaume-Uni et ses autres alliés à supporter le fardeau commun, ou bien aurait-il dû affecter uniquement à ses propres besoins sa capacité de production, ce qui, au point de vue de la guerre, aurait signifié l'enlèvement et l'équipement d'une armée beaucoup plus considérable? Je doute fort que ceux même qui ont formulé des plaintes veuillent prétendre que cette dernière ligne de conduite aurait dû être adoptée.

Je soutiens, honorables sénateurs, que le Canada a agi sagement et de la façon la plus sage, si l'on en juge de la mesure de la victoire de la démocratie. Si le Canada mérite d'être désigné ainsi pendant quelque temps encore, et que nous continuions de produire et de vendre à plein rendement, nous accumulons d'autres créances assez fortes pour que notre commerce international en soit radicalement modifié après la guerre. Si nous songeons déjà à renoncer à ce milliard de dollars, et peut-être d'avantage, à la fin des hostilités, nous pourrions dès maintenant envisager ce don comme un témoignage de reconnaissance de la valeur britannique qui, nous en convenons tous, a sauvé la situation en résistant, pendant l'été de 1940, à une pluie quotidienne d'acier et de feu. Pendant que le Royaume-Uni était seul à combattre au nom des alliés, à livrer notre guerre, nous amassions cette créance d'un milliard de dollars. Je me souviens de certains jours de 1940 où nous aurions volontiers donné ce milliard de dollars en retour de la certitude que Londres soutiendrait avec succès les traitements que lui infligeait l'ennemi commun. Le milliard de dollars est inscrit à nos livres au compte d'effets à recevoir. Nous ne sommes pas trop hâtifs d'avoir le courage de percevoir cette créance, car nous redoutons déjà une balance générale des comptes fort élevée en faveur du dollar canadien et défavorable à la livre sterling. Le don projeté constitue dans une large mesure une dette que nous avons contractée envers la valeur britannique du fait qu'elle n'a pas perdu notre guerre à l'heure où nous ne pouvions offrir que du matériel et des approvisionnements. Pour ma part, honorables sénateurs, je partage l'avis du ministre des finances lorsqu'il a dit: Le don sans réserve et librement consenti du peuple canadien au peuple britannique exprimera sans équivoque la volonté du peuple canadien de faire tout en son pouvoir pour contribuer à la victoire finale et assurer ainsi la survivance du Royaume-Uni et la nôtre.

Feu le sénateur Dandurand

Nous continuons à reproduire quelques-uns des discours prononcés au Sénat le 17 mars 1942, consacrés à la mémoire du regretté sénateur Raoul Dandurand: L'honorable ATHANASE DAVID: Monsieur le Président, Honorables sénateurs, cinquante années de vie publique dont quarante-quatre dans

cette enceinte du Sénat, lui permirent d'affirmer des qualités de cœur et d'esprit qui se reflétaient dans ses paroles et dans ses actes. Il fut l'un des hommes les plus complets que je connus: avocat, il publia un ouvrage de droit; politique, il mit une parole facile et sage au service de son parti; représentant de son pays à l'étranger, il sut mettre en pleine lumière le Canada. Que ce fut à Genève, comme président de la Ligue des Nations, ou en France comme délégué canadien, ses discours confirmaient les qualités d'origine du petit peuple dont il était. Son urbanité, sa courtoisie, sa bienveillance, jointes à une apparence physique distinguée et une gentillesse attachante, lui créèrent partout où il passa, des amitiés durables dont bénéficia le Canada. Dans le domaine des affaires, il s'affirma un sage administrateur et plusieurs maisons financières ou bancaires s'honorèrent de sa direction. Profondément humain, il savait rechercher les qualités qui font estimer les hommes et oublier leurs faiblesses. Son activité, son énergie lui firent maintes fois accepter des tâches qui en avaient découragé bien d'autres. Canadien avant tout, malgré sa grande admiration pour la France, il fut toujours à l'instar de son chef et ami d'autrefois: Laurier, un fervent croyant de la possibilité de l'unité nationale. Sa probité, son sens de l'honneur, sa modération et sa largeur de vues lui acquirent chez nos amis canadiens d'origine anglaise, une estime qui rayonnait sur la province dont il était un des fils les plus distingués. La mort est venue le prendre comme il l'avait toujours espéré, en pleine action. Quelle belle fin à une si belle vie! Longtemps planera dans cette Chambre et nous inspirera, le souvenir de cet homme d'Etat qui servit si bien son pays: Raoul Dandurand. L'honorable L.-M. GOUIN: Honorables sénateurs, je crois devoir ajouter quelques mots d'hommage à la mémoire de notre vénéré leader dont la perte nous afflige tous profondément. Le sénateur Dandurand était à la fois un grand aristocrate et un grand démocrate. Homme d'Etat distingué, diplomate accompli, il était en même temps un orateur agréable et puissant. Il croyait ardemment à la liberté et à la justice pour tous. Son zèle était surtout marqué pour l'éducation dont il fit la seule base d'un régime démocratique vrai et solide. L'honorable sénateur de Montarville (l'honorable M. Beaubien) a rappelé la fondation du collège Sta-

slis. Notre regretté chef avait l'habitude de dire que c'était la dernière de ses œuvres, mais probablement la meilleure. Des VOIX: Très bien. L'honorable M. GOUIN: L'honorable sénateur de Montarville a un peu péché par modestie, car depuis sa fondation il a toujours été un des patrons du collège Stanislas. Notre chef a pu compter aussi sur la collaboration empressée de certains autres membres de cette Chambre, dont la mienne, dans cette grande entreprise éducative. Nos 250 élèves y reçoivent aujourd'hui l'instruction que le sénateur Dandurand désirait assurer aux jeunes Canadiens d'origine française. A tous ces élèves, notre chef apparaissait tel qu'un grand-père vénéré. Dans le nouvel immeuble du collège Stanislas, nous placerons pieusement une réplique du buste qui orne le vestibule de cette Chambre. Quand les élèves passeront devant, ils salueront leur bienfaiteur comme nous saluons lui-même notre chef chaque fois que nous passons devant son effigie de bronze, et gagnés, par la même émotion, s'écrieront comme nous: "Dormez en paix, chef bien-aimé. Votre œuvre vous survivra car nous la continuerons. Nous poursuivrons votre travail dans le sens que vous avez indiqué, tirant le meilleur parti de l'union des deux grandes cultures que nous avons héritées de nos ancêtres." Des VOIX: Très bien. L'honorable ARTHUR MARCOTTE: Monsieur le Président, honorables sénateurs: Vous me permettez d'ajouter quelques mots à ces éloquents hommages rendus à la mémoire des honorables sénateurs, surtout à celle du très honorable Raoul Dandurand. D'après ce que je peux voir, et d'après ce que j'ai entendu, il est bien probable que parmi tous ceux qui sont ici, je suis celui qui ai connu le très honorable sénateur le plus longtemps. Je croyais que l'honorable sénateur de Montarville l'avait connu avant moi, mais je me trompe; j'ai connu le très honorable sénateur Dandurand depuis au-delà de cinquante ans. C'est bien dire que je commence à être vieux moi aussi, et que, peut-être, j'irai le retrouver avant longtemps. En tout cas, en 1911, je laissais le collège pour aller étudier le droit à Montréal, et l'un des premiers personnages que j'ai connus, fut le jeune avocat Dandurand, parce que l'un de mes confrères de classe était son clerc, et moi, je m'en allais chez Augé Leclair et Chaffers. Ceux de ma génération se rappellent avec quelle violence fut conduite la campagne de 1887 dans Québec. C'était après l'affaire Riel, aux beaux jours de l'honorable Mercier.

Les luttes étaient acerbées et violentes. Et, en 1892, la même chose se répétait. Mon patron était dans la lutte, et l'avocat Dandurand était déjà l'un des organisateurs du parti libéral. C'est ainsi que je l'ai connu. Ceux qui admirait ici sa verdeur, ainsi que sa vieillesse brillante, auraient bien souri, s'ils avaient pu être là et le voir quand il venait vingt-huit ou trente ans. J'en sais quelque chose; je faisais mes premières armes, très content d'apprendre comment se faisaient les luttes politiques. Et non seulement j'écoutais les autres, mais je portais aussi la parole à ces assemblées. Pour la première fois, je rencontrai un grand homme. Cependant, nous trompâmes, et mon patron M. Augé fut élu. Comme tous les étudiants en droit, je signifiais les documents légaux, comme cela se faisait dans le temps. Alors que je remplissais cette fonction, monsieur Dandurand me dit: "Mon cher ami, n'oubliez pas de féliciter votre patron, mais faites attention, nous nous retrouverons!" En effet, nous nous retrouvâmes en 1897, et l'honorable sénateur Gouin en sait quelque chose, puisque c'est son père, l'honorable Lomer Gouin, qui a défaut mon patron cette année-là. Vous avez là un aperçu du caractère de ce très honorable sénateur Dandurand: son travail acharné, son activité sans interruption, et surtout sa persévérance et sa volonté de triompher. Il me disait: "Mon cher ami, vous nous avez battus, mais nous nous retrouverons!" C'était sa vie. Et s'il avait des échecs, quelquefois, il savait le contourner. C'est ce que nous avons vu pendant ces années nombreuses. Je ne m'arrêterai pas à répéter les éloges déjà faits, mais je désire rappeler un souvenir de mon arrivée à Saint-Jérôme. Les premiers libéraux à venir me trouver étaient un grand cœur d'homme, l'honorable Jacques Bureau, et, à côté de lui se trouvait le très honorable Raoul Dandurand. Il me dit: "Je me souviens de vous!" C'était charmant qu'il se rappelle de moi! Il aurait pu oublier le petit étudiant du temps, mais moi, je ne pouvais pas oublier celui qui était devenu un si grand homme! C'est un exemple pour la jeunesse, et pour ceux qui ne savent pas trop vieillir et qui veulent marcher dans les pas de notre cher disparu. Quant à notre ami l'honorable sénateur Rhodes, je l'ai connu pendant plusieurs années, et Dieu sait s'il a justifié de la réputation dont jouit la province de la Nouvelle-Écosse de nous donner des hommes transcendants, toujours franchement canadiens, toujours franchement britanniques.

La T. S. F.

ici Radio-Canada

"La radio est devenue une espèce d'université populaire qui ouvre tous les grands secrets à ceux qui ont la volonté d'apprendre."

ONDES PAR-CL. ONDES PAR-LA

Les bibliothèques musicales de la N.B.C. et de Radio-Canada. — A propos du Réveil Rural.

Un communiqué de la N.B.C. dit que si la terminologie qui se rattache à la musique utilise le plus souvent des qualificatifs ou des termes de métier qui résument tous les autres...

Par souci d'exactitude, il ajoutera que ce trésor atteint les cent tonnes. Il veut dire par là que sa bibliothèque est la plus considérable qui existe dans le genre, aux Etats-Unis et partout ailleurs.

La bibliothèque musicale de Radio-Canada est certes plus modeste s'il lui arrive de se comparer à celle par exemple de la N.B.C. mais elle constitue pas moins un document d'une valeur inestimable.

Les émissions du Réveil Rural prennent place parmi celles les plus écoutées de Radio-Canada. En un seul mois, — novembre 1941, — la direction de cette tribune a reçu 2.200 témoignages et demandes de renseignements.

Commentant le succès du "National Farm and Home Hour", M. Nohn-Norton, Jr. de la National Broadcasting Company, écrit ceci: "Results — Radio measures them by mail pull. Here is an example: Two talks on census taking and an offer of printed information pulled 26,000 requests in the fiscal year 1938-39. 124,000 letters were received."

"Il va sans dire qu'un tel succès n'arrive pas comme un éclair dans un ciel serein," a déclaré M. Armand Bérubé, directeur du Réveil Rural: "son secret cependant n'en est pas un. On sait que la radiofonie rurale, née aux Etats-Unis en 1922, est actuellement vieille de près de vingt ans et qu'à peu près tout dans ce domaine a été essayé ailleurs. Nous avons donc cru sage d'étudier, au préalable, l'expérience des autres dans ce domaine, tant en Europe qu'en Amérique, pour éviter de commettre les erreurs courantes ou de "redécouvrir l'Amérique" à grands fracas.

"ONEILLE", DE FRECHETTE, A RADIO-CANADA, LE 10

D'après l'ouvrage "Originaux et Détraqués". — Sous la rubrique "Je me Souviens". — Le vendredi, 10 avril, à huit heures du soir.

Onelle, l'un des "Originaux et détraqués" dont notre célèbre conteur, Louis Fréchette, a raconté la vie, n'a pas eu son pareil à la fin du XVIIIe siècle pour ses réparties et ses mystifications inoffensives.

Cet original qui était de bonne souche française et qui, suivant les traces de son père, cumulait les fonctions de bedeau et de barbier de la cathédrale n'avait rien à son époque. Ses noces, comme le raconte Fréchette, n'avaient été qu'une longue suite de drôleries.

Pour la direction artistique, M. Paul Leduc.

LA VILLE SYMPHONIE DE GUSTAV MAHLER

Un chœur de quatre cents chanteurs et instrumentistes. — Par Radio-Canada. — Le dimanche, 12 avril, à midi et demi.

A l'occasion de sa cinquantième émission, Radio City Music Hall fera entendre le dimanche, 12, de midi et demi à une heure et demi, avec le concours de quatre cents chanteurs et instrumentistes, la Huitième Symphonie de Gustav Mahler. C'est la première fois que cette oeuvre est donnée à la radio.

Les trois cents chanteurs engagés pour la circonstance viennent de la Schola Cantorum, du Music Hall Glee Club, du chœur des Pères Paulistes, du chœur de la vieille église St-Patrick de New-York, etc.

LE REQUIEM, DE BRAHMS ET LE STABAT DE DVORAK SERONT RADIODIFFUSES

Grâce à un arrangement de Radio-Canada avec la direction des Festivals de Musique de Montréal — Raoul Jobin, du Metropolitan, et Ludmilla Pitoeff, de la distribution. — Sir Thomas Beecham, chef de musique. — Les 11 et 17 avril.

Radio-Canada, grâce à un arrangement avec la direction du Festival de Musique de Montréal, fera entendre le mardi, 14, de 10 h. à 11 heures du soir, le Requiem, de Brahms qui chanteront à ce moment les artistes groupés sous la direction de sir Thomas Beecham et par les soins de M. Charles Goulet, directeur des Disciples de Massenet et de M. Berkeley Chadwick, directeur de l'Elgar Choir. Radio-Canada fera également entendre le vendredi, 17, de 10 heures à 11 heures du soir, le Stabat Mater, de Dvorak, avec le même groupe d'artistes.

C'est un événement dont se réjouiront les auditeurs épris de grande musique. Ces deux concerts sacrés seront relayés de la chapelle du Collège Saint-Laurent et transmis par les postes du réseau radio-phonique Halifax-Vancouver.

L'armée occupera une partie du Domaine d'Estérel

Les directeurs de la Compagnie immobilière de Sainte-Marguerite annoncent que, à la demande du ministère de la défense nationale, ils ont mis à la disposition de ce dernier une partie du domaine d'Estérel; l'hôtel de la Pointe-Bleue, l'Estérel Lodge est une partie du centre commercial seront occupés incessamment par l'école d'administration de l'Armée canadienne qui a présentement ses quartiers à Saint-Jean, Qué., où le lieutenant-colonel J.-L. Coldwell en a assumé le commandement depuis l'automne dernier.

Les quelque 30 jeunes femmes du C. F. A. C. qui sont attachées à cette école de l'Armée ont elles remplit diverses fonctions: comm. chauffeurs de véhicules automobiles, sténographes, cuisinières, etc., démenageront à Sainte-Marguerite.

D'autre part, la Compagnie immobilière de Sainte-Marguerite tient à souligner qu'elle continuera, comme par le passé, d'administrer ses autres propriétés au domaine d'Estérel, c'est-à-dire location de maisons, exploitation du centre commercial et ventes de terrains.

Tout commerçant devra disposer du permis requis

Les propriétaires de véhicules sans livrets de coupons de rationnement

Depuis le 1er avril, les automobilistes et les camionneurs doivent être munis de coupons de rationnement de la gazoline et tous les propriétaires d'établissements commerciaux doivent disposer du permis requis, s'ils veulent se conformer aux nouvelles mesures qui sont entrées en vigueur.

Les propriétaires de véhicules sans livret de coupons de rationnement et les propriétaires de maisons d'affaires sans permis obtenus de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre ne peuvent acheter de gazoline ou continuer à tenir commerce sans violer la loi et s'exposer à de lourdes amendes.

Il y a encore plusieurs commerçants qui n'ont pas demandé ou obtenu de permis de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre. Plusieurs d'entre eux sont sous l'impression qu'ils ne doivent pas obtenir ces permis. Tous les intéressés peuvent obtenir les renseignements voulus en s'adressant aux bureaux des permis de la Commission des prix et du commerce, en se rendant à l'Immeuble Transportation, 132 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal, ou en signalant BELAIR 2373.

Des porte-parole de la Commission des prix et du commerce soulignent que l'on verra à ce que les nouveaux règlements soient rigoureusement observés. Les réfractaires à la loi seront passibles et d'emprisonnement et d'amendes.

milla Pitoeff, celle-ci à titre de narratrice.

THEATRE-MINIATURE

Le mercredi soir, à 9 h. 15

Rupert Caplan, directeur des émissions théâtrales, section anglaise, de Radio-Canada, donne le mercredi soir, à 9 h. 15, depuis le 8 avril, des sketches spécialement écrits pour la radio. Ce sont "Twilight Shore" et "In the Fog", de Milton Geiger, "Rich Kid", d'Arch Oboler, et Anatole, de Schnitzler.

Ces pièces sont placées sous la rubrique "Plays in Miniature". A Montréal, ce théâtre est transmis par le poste CBM.

"Vos amis les médecins"

VI Le médecin et la maladie

Il existe, un peu partout et dans tous les milieux, une fâcheuse habitude qui consiste à vouloir tout définir. La maladie n'a pas échappé à cette règle commune.

On a ainsi voulu qu'elle soit une déviation de l'état normal, si ce n'est un trouble de l'équilibre physique et psychique de l'organisme. Mais ces deux affirmations n'ont eu pour résultat certain que de démontrer combien est vague la notion même de l'état normal, celle d'équilibre comme celle enfin de trouble l'étant encore bien plus.

Bien des personnes cependant persistent à s'imaginer que la maladie serait une chose contre nature. C'est là une idée erronée, car les maladies ont des lois comme tout autre phénomène biologique et ce qui se passe au cours de la plupart d'entre elles n'est point contraire à la nature. Ce sont même ces lois qui les déterminent et permettent de les définir, de les reconnaître, d'en prévoir l'évolution et de leur appliquer des principes thérapeutiques.

En réalité, la définition exacte de la maladie importe peu, elle date du début même, non pas des âges civilisés, mais de l'humanité et c'est l'ennemie contre laquelle s'acharment depuis toujours la médecine et les médecins.

Pour elle, pour eux, la maladie est une vieille connaissance, qui n'a jamais cessé de préoccuper, d'attaquer, de faire souffrir les hommes. Si l'on est encore loin de pouvoir s'en faire une idée d'ensemble bien nette, c'est que ses manifestations, ses symptômes sont infiniment variés, et très loin, du reste, de la constituer elle-même, la cachant à l'individu, aux yeux mêmes du médecin plutôt que la lui révélant.

Si l'on peut facilement dresser un inventaire des symptômes d'une maladie, il est bien plus délicat de la comprendre, de la saisir clairement, car ils ont, dans bien des cas, un caractère accidentel, équivoque, trompeur.

Et le médecin, face à la maladie, devant la diversité des phénomènes qui s'offrent à lui, a toujours conscience de l'extrême difficulté du problème qui lui est posé, non pas contraire à la nature, mais dans un ordre tout à fait naturel.

A dire vrai, il n'y a pas de maladies nettement définies, qui le soient obligatoirement. On en peut rencontrer, mais ce n'est nullement une règle absolue. Nous avons déjà dit qu'il n'y avait pas de maladies, mais des malades, ce qui revient à exprimer cette vérité maintes fois prouvée que chaque sujet présente dans sa résistance au mal des différences aussi nombreuses que complexes. La maladie est le résultat d'un conflit et traduit la lutte de l'individu contre une force qui tend à briser son équilibre. Mais ces deux facteurs varient dans chaque cas et donnent, par là même, à la maladie une infinie diversité d'aspects.

Et c'est par quoi et pourquoi la médecine est vraiment au service de l'homme. Sa raison d'être est de prévenir, de soulager, de guérir. Et, pour y parvenir, elle doit sans cesse mieux connaître, mieux approfondir l'homme, chaque jour elle doit, en quelque sorte, le découvrir.

Et le médecin, pour accomplir sa tâche, pour remplir pleinement et jusqu'au bout son admirable mission, s'oblige, dès le début de ses études, et tout au long de sa vie, à un travail jamais terminé, à une formation toujours inachevée. Pour comprendre l'homme, son objet de ses soins, dans son cadre vital et social, il doit scruter tout ce qui est humain, s'intéresser de plus en plus à toute la vie et à tout ce qui est vivant.

Il faut au médecin franchir de multiples étapes, qui toutes lui demandent un considérable labeur, un effort soutenu et de tous les instants. C'est d'abord celle de la médecine théorique, à base de chiffres et de démonstrations. C'est l'étude et l'assimilation de la science elle-même, science abstraite, en premier lieu, qui se métamorphosera vite en science pratique.

Et ce sera alors la seconde étape, l'étape de la maladie. Etudes encore, combien complexes et multiples, à l'hôpital, à la clinique, dans le champ immense de l'expérimentation vraie, au contact réel, et non

plus livresque, de la douleur, du mal, des maladies.

Mais la ne s'arrêtera pas pour le médecin la montée nécessaire. La médecine est une science, être médecin est un art. Cet art ne l'acquerra qu'au cours seulement de la troisième étape, l'étape de l'homme. Et cette étape, qui le sacré médecin, le jeune praticien l'accomplit durant sa dernière année d'études; c'est alors que se forme vraiment en lui l'âme médicale.

Mais cette étape, amis lecteurs, cette étape de l'homme, c'est-à-dire du malade, vos amis les médecins ne cessent jamais de la parcourir, car elle dure jusqu'à leur dernier souffle. Science médicale et art d'être médecin se confondent, s'unissent en eux, en un perpétuel enrichissement de connaissances nouvelles, en un cheminement continu vers le triple but que, de tout leur savoir et de tout leur cœur, ils visent sans se lasser: votre santé, votre bonheur, votre vie.

Le Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec



Une Nécessité Impérieuse!

En ces jours d'urgence nationale, la politique de cette compagnie est d'exécuter, au préalable, les commandes de la Défense. Nous ferons, cependant, tous nos efforts pour remplir de notre mieux, celles de nos clients pour le remplacement des bâtiments détruits par le feu.

"NU-ROOF" PEDLAR Fabriquée dans les marques "Council Standard" et ordinaire, la "Nu-Roof" est très économique. Les feuilles couvrent une largeur de 33". Et envoyez-nous les dimensions de vos bâtiments pour recevoir une évaluation gratuite du coût total, y compris les accessoires.

THE PEDLAR PEOPLE LIMITED Bureau et Usine de l'Est, 24, rue Nazareth, Montréal, P. Q.

MONTREAL OTTAWA TORONTO WINNIPEG CALGARY VANCOUVER

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS



AIDEZ L'HOMME EN UNIFORME

Vous seconderez les militaires en pratiquant régulièrement l'économie. Lorsque vous restreignez vos achats, vous rendez accessibles à l'industrie des armements plus de main-d'oeuvre et de matières premières.

Lorsque vous prêtez vos économies au pays en souscrivant des Certificats d'épargne et des Obligations des emprunts de guerre, vous aidez le Canada à fournir à nos combattants les armes et l'équipement dont ils ont besoin. C'est à la fois un acte patriotique et un bon placement.

Faites toute votre part! Economisez dès maintenant!

L'épargne, c'est du patriotisme pratique

LES BANQUES A CHARTE DU CANADA

100ÈME ANNIVERSAIRE PEINTURE POUR PROTÉGER DE RAMSAY

L'économie dit: "PEINTURE" Pour être sûr, dites: "RAMSAY"

Jours d'économie nécessaires! — L'économie commence chez soi. C'est votre meilleur placement; protégez-le donc. Protégez-le avec de la bonne peinture. Mieux encore, assurez-vous la meilleure et spécifiez la RAMSAY. Vous aurez raison de demander RAMSAY car vous aurez là une peinture appuyée par 100 années de satisfaction absolue. C'est pour cela que les bons entrepreneurs recommandent la RAMSAY comme étant en définitive la peinture la plus économique — une protection sûre pour votre foyer pendant des années à venir. Il existe une peinture RAMSAY pour tout travail, intérieur ou extérieur.

ISIDORE AUGER Tél. 15 W 164, rue LABELLE — SAINT-JEROME

A. RAMSAY & SON COMPANY DEPUIS PLUS DE 100 ANS — "LA MEILLEURE PEINTURE"

ASSUREZ-VOUS D'AVOIR LE BON NUMÉRO. VÉRIFIEZ DANS L'ANNUAIRE



Dégagez les lignes de téléphone pour faciliter la PRODUCTION DE GUERRE

Le téléphone est nécessaire à la production de guerre. Toutes les lignes téléphoniques dépendent les unes des autres: ne permettez pas que des délais inutiles retardent des messages d'importance vitale pour le pays.

AUTRES CONSEILS À OBSERVER 1 PARLEZ distinctement, directement dans le transmetteur. 2 REPONDEZ sans délai quand la cloche sonne. 3 SOYEZ BREF. Dégagez votre ligne pour l'appel suivant. 4 EVITEZ les heures d'affluence pour vos appels interurbains. L'économie de temps ainsi réalisée, multipliée par 6,000,000 d'appels quotidiens, peut être énorme.

Advertisement for Melchers Geneva Gin. Text: "ça c'est du GIN ça c'est du GENIÈVRE c'est du MELCHERS CROIX D'OR!". Price list: 40 oz \$3.45, 26 oz \$2.40, 10 oz \$1.05. Includes image of a bottle and a hand holding it.

LA VENTE AUTHENTIQUE

1

SOU

LA VENTE REKALL

aura lieu

les 22, 23, 24 et 25 avril

PHARMACIE

OSCAR LANDRY

La mieux assortie du district

339, rue Saint-Georges, Saint-Jérôme Voisin du marché
Téléphones : 558 et 559

FLEURS pour toutes occasions
Bouquets de nocce Tributs floraux

Chocolats
LAURA SECORD
et **BETTY ANN**

Service rapide de deux messagers jusqu'à 10 heures p.m.
WILFRID PRUD'HOMME, pharmacien-gérant

MELI-MELO

(Suite de la première page)
Canada dans la guerre actuelle. La nouvelle émission est en voie de préparation. Les timbres remplaceront ceux qui sont actuellement utilisés et aideront à faire connaître l'effort de guerre de notre pays, et la contribution du Canada à la cause des nations unies. Au nombre des timbres, il y en aura un représentant Sa Majesté le roi Georges en uniforme. Des renseignements concernant les nouveaux timbres-poste seront bientôt fournis par le ministère.

du bois de chauffage et des autres produits qu'on tire de la forêt. Une forte proportion de la valeur de ces derniers produits dépend en effet du coût de la main d'œuvre, de l'outillage et du capital nécessaires à leur production. On estimait à \$32,227,000 le revenu moyen annuel perçu par la Couronne et les autres propriétaires sur la vente du bois sur pied.
Dans le calcul de la valeur économique de la forêt, on laisse nécessairement de côté plusieurs autres avantages permanents qui ne peuvent s'estimer en dollars. Les forêts jouent entre autres un rôle particulièrement important dans la régularisation des cours d'eau et des bassins hydrographiques, qui est également essentielle à l'agriculture et à l'industrie hydro-électrique. Les forêts constituent encore l'habitat naturel du gibier à poil ou à plume, qui est l'une des principales attractions touristiques du Canada. Elles offrent d'ailleurs aux Canadiens eux-mêmes des centres récréatifs de premier ordre. On ne peut naturellement évaluer en dollars de telles valeurs mais, à tout prendre, elles valent néanmoins avoir autant d'importance que l'exploitation même de la forêt.

COLLEGES ET UNIVERSITES CATHOLIQUES

Le nombre des élèves dans les collèges et les universités catholiques aux États-Unis a augmenté de 1920 à 1940 de 378.9 pour cent, d'après un rapport qui vient d'être publié. Les statistiques de 1940 donnent 193 collèges et universités, 13,150 professeurs, et 128,088 élèves.

LA VALEUR DES FORETS DU CANADA

Peu avant la déclaration de guerre, le Service forestier du ministère fédéral des mines et des ressources estimait à \$1,075,000,000 la valeur qu'avaient les forêts canadiennes comme sources de matières premières. Cette évaluation était faite d'après la valeur des arbres que l'on coupe à diverses fins, chaque année, et non d'après la valeur marchande des billes, du bois de papier.

Vous les Roulez Mieux avec le
TABAC À CIGARETTES
OGDEN'S FINE CUT

Pour vos réparations, matériaux de construction, plomberie, peinture, etc.

ALLEZ A LA

FERRONNERIE

ALFRED LANGLOIS

LIMITÉE

473 LABELLE Tél. 54 SAINT-JEROME

VIN ST PIERRE



Vin canadien d'une qualité et d'une valeur vraiment excellentes, le Vin St-Pierre est fabriqué spécialement pour satisfaire les préférences des gens du Québec.

TYPES PORTO ET SHERRY
26 onces, 45¢ - 40 onces, 70¢
Cruche d'un gallon - \$2.05

FABRICANTS DU OLD NIAGARA, TYPES PORTO ET SHERRY

Où l'on s'habille bien



Jeunes et moins jeunes vous trouverez toujours les dernières nouveautés de mercerie et de confection, pour votre toilette ou pour le travail.

C'est notre spécialité de bien vous habiller afin de toujours conserver la confiance que nos nombreux clients ont mis dans notre maison d'affaires qui vend toujours au plus bas prix possible.

Venez nous consulter et vérifier nos belles qualités de marchandises afin d'avoir complète satisfaction.

J.-W. CYR

Téléphone 448

314, S.-Georges - S.-Jérôme

Nouvelles de Saint-Jérôme

Les Sept Paroles du Christ

Vendredi dernier, 3 avril, Vendredi Saint, le chant des Sept Paroles du Christ, fut interprété par la chorale paroissiale, assistée d'un groupe d'amis et avec le concours des petits chanteurs sous la direction de Eugène Richer, maître de chapelle. Les solistes étaient: MM. R. Baulne, Paul Bernier, Jean Richer et Jean-Charles Marchand. A l'orgue, Gérard Caron, futur prix d'Europe, actuellement cantonné au camp militaire 44 de Saint-Jérôme.

A la messe de 9 heures

Dimanche dernier, 5 avril, à l'occasion de la fête de Pâques, à la messe de 9 heures, les cantiques suivants furent interprétés: "Chants de Pâques", de Paul Rougnon, par Mlle Jeanne Richer; "Subtuum", de C. Saint-Saëns, par Mlle Jeanne et Colette Richer. A l'orgue, Madame Eugène Richer.

A la messe de 11 heures

A la messe de 11 heures, le dimanche de Pâques, la chorale paroissiale interpréta la messe de Ph. Edouard Biron. Soliste: Hervé Thinel. Le cantique final fut: "Jésus notre Maître est ressuscité", tiré du livret de cantiques du Rév. Père Conrad Latour.

Bingo — Bingo

C'est ce soir, à 8 h 30, en la salle paroissiale, sous la présidence de M. le curé Emile Dubois, qu'aura lieu le grand Bingo organisé au profit des scouts catholiques, de Saint-Jérôme. Vous êtes cordialement invités de venir en grand nombre encourager cette belle œuvre de la jeunesse. Il y aura de nombreux prix de présence. L'entrée est à prix populaire.

Soirée-concert

La fanfare du collège de Saint-Jérôme, organise une soirée-concert pour le mardi, 28 avril prochain, à 8 h 30 p.m., au collège. Séraphin Poudrier, en personne, sera présent. Il y aura musique de fanfare et sketches et en l'inimitable Séraphin dans les nombreuses pièces de son répertoire.

Le tirage d'une automobile, dont les billets sont en vente depuis quelques temps, aura lieu ce soir-là. Il y aura aussi de nombreux prix de présence. L'entrée est de 25¢.

Partie de sucre

La partie de sucre de l'Amicale aura lieu dimanche prochain, 12 avril. Tous les anciens élèves du Collège et leurs amis sont invités à venir prendre le dîner et à passer l'après-midi à la cabane de l'érablière. Les billets (\$1.00) sont en vente. Ceux qui n'ont pu se procurer leur billet, maintenant, pourront le faire à la cabane.

Soirée militaire

La soirée militaire qui eut lieu, mercredi soir, 8 avril, au théâtre Rex, a remporté un brillant succès. Les spectateurs applaudirent chaleureusement les artistes.

Le lieutenant-colonel Nantel est nommé commandant du camp de Sherbrooke

Le lieutenant-colonel Eugène Nantel a été nommé pour remplacer le lieutenant-colonel Roland Pothier au poste de commandant du camp militaire de Sherbrooke. Avant de suivre un cours de perfectionnement à Kingston le lieutenant-colonel Nantel était commandant du camp militaire de Saint-Jérôme.

Réception

Lundi dernier, Mlle Pierrette Charbonneau recevait à l'heure du thé, La table et le salon étaient décorés de fleurs. Les invités étaient:

De Montréal, Mlle Estelle Sénécal, Huguette Proulx, Laurette Cadieux, Yolande Des Rosiers, Gisèle Benoit, Pauline Nantel, Ginette Proulx, Madeleine Roy, Lise Benoit; de Saint-Jérôme: Mlle Thérèse Prévost, Marie Lorrain, Thérèse Lapointe, Marguerite Léonard, Thérèse Jarry, Michelle Boyer, Madeleine Barrette, Jeannette Parenteau, Laurette Labelle, Yvette Trudel.
De Montréal: Messieurs, Luc Simard, J. Richard, Paul Prévost, J. Asselin, Jacques Parent, Paul Nantel, Robert Roy, Paul Marchand, André Cadieux, Jean Gauthier, Raymond Lessard, Leclerc Meloche, J. Papineau, Yvon Benoit; de Saint-Jérôme: MM. Marc Boucher, Pierre Landry, Jean-Paul Boyer, Bernard Parent, les cadets Fernand Boucher et Louis Jaibert.

Associations paroissiales

Voici les noms de nos diverses associations paroissiales et de leur jour de réunion:

- Conférence de Saint-Vincent-de-Paul. — Tous les vendredis, à 8 h.
- Chorale paroissiale. — Répétition de chant tous les vendredis, à 8 h.
- Chorale des Enfants de Marie. — Répétition de chant tous les mardis, à 7 h. 30.
- L'Atelier de l'Enfant-Jésus. — Réunion des membres tous les mercredis, à 8 h.
- Jeunesse catholique du Patronage (J. C. P.). — Réunion tous les vendredis, à 7 h. 30. Assemblée générale des membres, le troisième vendredi de chaque mois.
- "Le Petit-Trianon". — Tous les mercredis, à 8 h.
- Cercle d'études Sainte - Paule (pour jeunes filles). — Réunion, le premier et le troisième lundi de chaque mois, à 8 h.
- Jeunesse Ouvrière Catholique Féminine (J.O.C.F.). — Cercle d'étude, pour les dirigeantes et les militantes, tous les lundis; assemblée générale des membres, une fois le mois.
- Jeunesse Ouvrière Catholique Masculine (J.O.C.M.). — Cercle d'étude, pour les dirigeants et les militantes, tous les mardis; assemblée générale des membres, une fois le mois.
- Scouts catholiques. — Réunion, tous les vendredis à 7 h. 30.

Le Lt Paul Prévost

Le lieutenant Paul Prévost, de notre camp militaire, est à Long Branch, près de Toronto où il suivra un cours spécial de mousquetterie pendant quelques semaines.

Partie de sucre

Hier soir, avait lieu au collège, la partie de sucre des Chevaliers de Colomb.

De passage à Saint-Jérôme

L'honorable Thibaud Rinfret, juge de la cour suprême, et Mme Rinfret étaient chez M. et Mme Charles-Edouard Marchand, dimanche dernier.

Au palais de justice

Cette semaine, la cour supérieure a siégé dans notre ville, sous la présidence du juge Théodule Rheaume.

Chorale Paroissiale

Nous apprenons avec regret la mort de Monsieur Alphonse Boutin. Monsieur A. Boutin était membre de la chorale paroissiale depuis plusieurs années. Il était très estimé de tous les membres, et sa mort laisse parmi nous de profonds regrets.

A la famille en deuil nous offrons nos sincères condoléances.

Le bureau d'Assurance-chômage à S.-Jérôme

On sait qu'un bureau de l'Assurance-chômage est établi à Saint-Jérôme et a juridiction sur une vaste région qui comprend les comtés de Labelle, Terrebonne, Deux-Montagnes, Argenteuil et une partie du comté de Montcalm.
Le gérant de ce bureau est M. W. H. Sanderson qui dispose d'un personnel de sept employés.
En outre de l'Assurance-chômage, M. Sanderson est chargé de voir, pour le moment, à la mise en pratique du service national sélectif.
On peut donc se procurer à ce bureau de précises renseignements. Jusqu'à date, le bureau d'assurance-chômage est installé à l'hôtel de ville. Mais, en mai prochain, il occupera l'ancien bureau de la banque Provinciale, au no 301, rue Labelle (immeuble du Dr J. Brail).

Un bureau de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre à Saint-Jérôme

Cette Commission a maintenant un bureau à Saint-Jérôme au no 319, rue Labelle (immeuble du Dr Dionne).
Le chef de ce bureau est M. Herménégilde Lavalée, de Saint-Eustache. M. Adrien Proulx, de Lesage, est l'enquêteur du bureau.
Toutes les personnes qui ont besoin d'information concernant les prix, les permis de commerce, etc. n'ont qu'à s'adresser à M. H. Lavalée.
Son bureau est à la disposition des comités de Terrebonne, de Laval-Deux-Montagnes et d'Argenteuil.
Il est important pour tous de se bien renseigner sur le plafond des prix et sur les autres conditions établies par la Commission des prix et du commerce en temps de guerre.

PETITES ANNONCES

*Maison à louer, à vendre, meubles usagés, remède d'emploi, objets perdus, etc., etc.
TARIF
2 sous le mot, minimum 10c, ou 3 insertions pour \$1.00.

HOMMES DEMANDES

Hommes demandés pour vendre à domicile nos 225 nécessités domestiques. Remède connu depuis 25 ans, payons bonne commission, offrons primes. Catalogue illustré GRATUIT. Ecrivez: Dr N.-A. Sirois, Engr., Sainte-Anne de la Pocatière, Que.

DERNIER VERSEMENT

Machine à laver électrique, récent modèle, ayant à peine une égratignure. Vendue pour la balance due. Conditions faciles. Tél. 38. Beatty Bros Ltd., Saint-Jérôme -45-

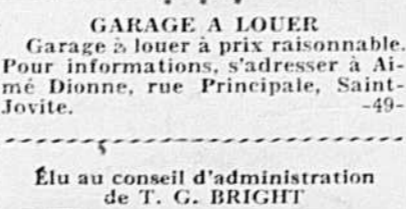
A VENDRE

Joli set de salle à manger, 10 morceaux, à vendre à bon marché. S'adresser à 365, rue Sainte-Anne, Saint-Jérôme. -47-

Sachez profiter du gros commerce du printemps. Prenez immédiatement une agence JITO; servez régulièrement les clients de votre district. Notre proposition comporte de beaux avantages. AUCUN RISQUE. Trente jours d'essai GRATUITS. Catalogue, détails fournis gratuitement: CIE JITO, 1435 Montcalm, Montréal. -48-

GARAGE A LOUER
Garage à louer à prix raisonnable. Pour informations, s'adresser à Aimé Dionne, rue Principale, Saint-Jovite. -49-

Élu au conseil d'administration de T. G. BRIGHT



Le Sénateur Élie Beauregard vient d'être élu directeur de T. G. Bright Company Ltd., Niagara Falls, et de T. G. Bright (Québec) Ltd., Lachine.

Rapport du chef Latour

Saint-Jérôme, le 7 avril 1942
A son honneur le maire et MM. les échevins de la ville de Saint-Jérôme Messieurs.

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport des activités des départements du feu, de la police et du marché pour le mois de mars 1942.

FEU
Au cours du mois de mars 1942, l'inspection du système d'alarme a été faite et tous les avertisseurs ont bien fonctionné.

Au cours du mois de mars, la brigade a répondu à 39 appels: un commencement d'incendie à la Regent Knitting Mills, 36 feux de tuyaux ou de cheminées et 2 fausses alarmes. Pour combattre ces divers incendies nous avons employé 1 jet d'eau, 400 pieds de boyaux et 376 pieds d'échelles. Les dommages causés par ces divers incendies se chiffrent à \$427.50, couverts par les assurances.

POLICE
Au cours du mois de mars 1942, 23 plaintes diverses ont été enregistrées au poste de police. Les constables ont répondu à 66 appels de service.

Au cours de cette période, 10 arrestations ont été opérées, dont 7 pour contrevention au règlement 197 N.S. et 3 pour vol. De ce nombre, 4 personnes ont été libérées sans frais, 5 ont comparu devant le recorder de la ville, et une devant le magistrat. Trois ont été condamnées par le recorder à des amendes variant de 0.90 à 5.00, et 2 jeunes délinquants ont été condamnés à 1 an chacun, au Mont-Saint-Antoine; celui qui a comparu devant le magistrat recevra sa sentence le 28 avril prochain. Les deux jeunes délinquants ont été conduits au Mont-Saint-Antoine avec la voiture du département.

Au cours du mois, 31 personnes ont été abritées au poste de police, et 10 repas furent servis.
Une délégation a été envoyée aux funérailles des pompiers morts lors d'un incendie à Montréal.

19 couvertes de laine, 1 gilet de laine et 1 havre-sac, volés au Centre d'Entraînement No 44 et vendus à des civils, ont été trouvés, et l'enquête continue. Une seule accident d'automobile a été enregistré au cours du mois et les dommages sont peu élevés. Au cours de la même période, 4 enquêtes ont été faites à la suite d'accidents de trottoirs ou de voirie. Une automobile abandonnée a été retrouvée au garage. Elle fut réclamée, plus tard, par quelqu'un qui assumait les frais du garage.

Les constables ont perçu, à l'Arena, la somme de \$4.69, pour la taxe d'amusements. Trois chiens ont été abattus, à la demande des propriétaires. 66 lampes de rues qui ne donnaient pas de lumière ont été rapportées par les constables de nuit. Avis en a été donné à chaque fois à la Gatineau Electric.

MARCHE
Au cours du mois de mars 1942, environ 402 voitures ont été placées sur la place du marché, pour la vente de produits de la ferme. La collection des places de marché pour cette période fut de \$135.90, et les recettes des balances \$28.35.

Espérant, Messieurs, que ce rapport sera trouvé satisfaisant, je demeure,
Votre dévoué serviteur
A. RAOUL LATOUR,
directeur des services feu, police et marché.

Mariages

St-Michel—Brind'Amour
Lundi dernier, 6 avril, à 6 heures, en l'église de Saint-Jérôme, avait lieu le mariage de Charles-Etienne St-Michel, fils de François-Xavier St-Michel et de Mechilde Lefebvre avec Lucienne Brind'Amour, fille de Jérémie Brind'Amour et de Elzire Charbonneau.

Brunet—Filion
Lundi dernier, 6 avril, à 7 heures et demie, en l'église de Saint-Jérôme, avait lieu le mariage de Rosaire Brunet, fils de Albert Brunet et de Albertine Lévert, de Gédéon, avec Geneviève Fatma Filion, fille de Frédéric Filion et de Orise Forget.

Naissance

A l'hôpital Notre-Dame, le 21 mars 1942, à M. et Mme Raoul Béllisle (née Eugénie Lapointe) est né un fils baptisé Joseph-André-Jean. Parrain et marraine, M. et Mme Jules Béllisle, oncle et tante de l'enfant.

Décès

Louis Beauchamp
Mercredi dernier, 1er avril, à 9 heures, en l'église de Saint-Jérôme, avait lieu les funérailles de Louis Beauchamp, ancien marguillier, époux de Exilda Chartrand, décédé. M. Beauchamp est décédé à Saint-Jérôme, le 29 mars dernier, à l'âge de 79 ans.

Inhumation

Mardi, 31 mars dernier, à Saint-Jérôme, après un libéra chanté à 10 h 30, avait lieu l'inhumation de M. Philippe Daviault, époux de Marie-Éléonore Lauzon, décédé à Montréal le 27 mars à l'âge de 72 ans.

THEATRE
REX
Saint-Jérôme

Dimanche et lundi
12 et 13 avril
"THE FLEET'S IN", avec Dorothy Lamour et William Holden, en programme double, avec "CONFIRM OR DENY", avec Don Ameche et Joan Bennett. Aussi, série "JUNGLE GIRL", chap. 6. "Tribal fury", en plus, comédie.

Mardi et mercredi
14 et 15 avril
"LES MYSTERES DE PARIS", avec Constant Remy, Lucien Baroux et Madeleine Ozeray, en programme double, avec "BADLANDS OF DAKOTA", avec Robert Stack, Ann Rutherford et Richard Dix. En plus, sujet court et actualités.

Judi, vendredi et samedi
16, 17 et 18 avril
Un programme d'horreur avec: "DRACULA'S DAUGHTER", avec Otto Kruger et Gloria Holden, en programme double avec "THE BIRD OF FRANKENSTEIN", avec Boris Karloff, Colin Veitch et Valerie Hobson. Aussi série, "DRUMS OF FU MANCHU", chap. 14: "Satan's Surgeon". En plus, comédie.

COIN DES PROFESSIONNELS

FORTIER & PREVOST
AVOCATS
160, avenue Parent
SAINT-JEROME
Me JOSEPH FORTIER Me HENRI PREVOST
Téléphones : 258 - 201 - 35

AVOCAT
LEGAULT & LEGAULT
AVOCATS ET PROCUREURS
L.-L. LEGAULT, K.C.
FERNAND LEGAULT, B.A., LL.B.
Tél. 60 295 rue Main
LACHUTE
GUY LEGAULT, B.A., LL.B.
10 ouest, rue Saint-Jacques
MA. 3866 — Montréal

AVOCAT
Paul Larose, L.L.B.
AVOCAT
128, rue Blainville
SAINTE-THERESE
Téléphone 50

AVOCAT
Plateau 8586
Maurice H. Fortier,
B.A.B.C.L.
AVOCAT
EDIFICE "ALDRED"
MONTREAL
Tél. LA. 7268-7269

NOTAIRE
333, rue Saint-Georges
Saint-Jérôme
ROLAND GADBOIS
NOTAIRE
Tous les jours de la semaine,
de 9 h. a.m. à 9 h. p.m.
ARGENT A PRETER
NOTAIRE

NOTAIRE
Bureau "Thémis"
Chambre 412
10, S.-Jacques O.
Montréal
J.-MARC VERMETTE
NOTAIRE
Saint-Janvier
Co. Terrebonne
Tél. 622 - 22

LOUIS NICOLAS
ARCHITECTE
355, ave PARENT
Tél. 510
SAINT-JEROME
André Racine, O. G. D.
SPECIALISTE POUR LA VUE
Le soir sur appointment Tél. 626

C.-A. LORRAIN & Fils
ASSURANCES GENERALES
Vendeurs autorisés des Autos
Buick — Pontiac — Chevrolet — Oldsmobile
Bureau existant depuis 40 ans
Tél. No 58 — Saint-Jérôme

de Kuyper salue SOREL — St-Pierre de Sorel



En 1642, Monsieur de Montmagny commença l'érection du Fort Richelieu sur le site qu'occupe aujourd'hui l'hôtel de ville, à Sorel. Ce fut l'un de l'importante chaîne de forts qui furent construits le long du Richelieu. Le Fort Richelieu passa plus tard sous le commandement de Pierre de Sauré et la seigneurie de Sorel lui fut concédée en 1672.

Vingt-trois ans plus tard, en 1695, l'on produisit pour la première fois à Rotterdam, en Hollande, du Gin de Kuyper et depuis plus de cent ans, c'est le genièvre favori dans la province de Québec.

10 onces, \$1.05
26 onces, \$2.40
40 onces, \$3.45

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN DE KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande.
GIN de KUYPER
CÉLÈBRE POUR SA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE